



N° 8 - Décembre 2011

Panorama au 5 décembre 2011

Éditorial

Stabilisation des prix céréaliers et oléagineux en novembre 2011

En octobre 2011, la hausse des prix agricoles à la production par rapport à 2010, freinée par le recul des prix des grandes cultures, des fruits et des légumes, ralentit encore. La hausse des prix se renforce au contraire pour les animaux de boucherie jusqu'en novembre. Malgré leur repli sur un an, les prix des grandes cultures dépassent aussi nettement les prix des années 2006-2010 (*Infos rapides Prix agricoles et alimentaires, décembre 2011*). Les prix des intrants quant à eux, après un léger repli en mai et un rebond en juin et juillet, se stabilisent entre août et octobre à un niveau proche du point culminant atteint en 2008. Contrairement à l'énergie et aux engrais en hausse depuis août, les prix des aliments pour animaux se replient entre juin et octobre. Ils n'en restent pas moins supérieurs de 22 % à ceux de 2010 en octobre (*Infos rapides Moyens de production, décembre 2011*).

Fin octobre, la campagne fourragère 2011 s'achève selon l'indicateur Isop sur un déficit global de 18 % par rapport à la production moyenne 1989-2009, dite de référence. Les pertes de rendement apparues au printemps à cause de la sécheresse ont été pour

l'ensemble limitées, mais non compensées, par la pousse d'été élevée et celle de fin d'automne, normale ou excédentaire. Le déficit de la production annuelle totale présente de fortes variations régionales, de + 13 % à - 46 % (*Infos rapides Prairies, octobre 2011*).

Les cultures d'été, notamment les cultures non irriguées, ont aussi profité de l'été humide. Selon les estimations du Service de la statistique et de la prospective au 1^{er} novembre, les productions françaises de maïs grain et fourrage, et de colza et tournesol, dépasseraient ainsi nettement celles de 2010, avec des rendements élevés. Les autres productions seraient au contraire inférieures, en particulier celle de blé tendre. L'ensemble de la production céréalière française de 2011 reculerait de 3,5 % par rapport à celle de 2010 (*Infos rapides Grandes cultures et fourrages, novembre 2011*). Selon le Conseil international des céréales, les disponibilités mondiales en céréales augmenteraient au contraire pour la campagne 2011/2012, en partie grâce aux pays de la mer Noire qui ont retrouvé leur potentiel de production

après la forte sécheresse de 2010. Ces importantes disponibilités n'alourdiraient pas pour autant les stocks de fin de campagne car la demande en blé tendre augmenterait et les perspectives de consommation de maïs dépasseraient la production. Le rebond de la récolte de tournesol en Russie, en Ukraine et dans l'Union européenne, particulièrement en France, permettrait à la production mondiale de graines oléagineuses de se stabiliser, face au recul des productions de soja et colza.

L'abondance de la production oléagineuse française favorise, outre la trituration du tournesol, les exportations de colza. Et au cours des trois premiers mois de la campagne 2011/2012, le commerce extérieur de blé tendre se rééquilibre après la campagne atypique de 2010/2011. Les exportations sont en effet redirigées des pays tiers, principalement de l'Égypte qui a retrouvé son premier fournisseur la Russie, vers l'Union européenne au profit notamment de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Belgique. Mais le dynamisme des exportations de blé toujours actif jusqu'en septembre risque de s'estomper au fil de la campagne 2011/2012 compte tenu de la

baisse des disponibilités et de la concurrence accrue sur les marchés. FranceAgriMer prévoit en effet pour l'ensemble de la campagne un recul des exportations de blé tendre toutes destinations d'environ 20 %, et de 33 % sur les pays tiers. La baisse des exportations de blé ralentit à peine la progression de l'excédent agroliminaire français à partir de septembre. Celui-ci bénéficie de la croissance pour les produits bruts des exportations de colza, du maïs grain et de l'orge aux prix élevés, des bovins, ainsi que de celle des échanges de produits transformés (*Infos rapides Commerce extérieur agroalimentaire, décembre 2011*).

En novembre, les cours français du blé tendre et du maïs se stabilisent après s'être repliés en octobre, à la suite du retour des pays de la mer Noire sur les marchés mondiaux. La baisse des prix affectant globalement les céréales en octobre a été moins forte pour le maïs que pour le blé tendre. Cela tient en particulier à la révision à la baisse des stocks américains. Seuls les cours de l'orge et des oléagineux se sont alors maintenus au-dessus de leur niveau de 2010. (*Céréales et oléagineux : le repli des cours initié début octobre se stabilise, Céréales et oléagineux n° 2011/164, décembre 2011*).

Avec les grandes cultures, les prix des légumes et des fruits ont largement freiné la hausse d'ensemble des prix à la production. Les campagnes d'hiver de légumes et de fruits démarrent en effet sur des prix inférieurs à ceux de 2010, l'écart étant beaucoup plus marqué pour les légumes (- 15 %). La baisse est portée essentiellement par les salades et la tomate (- 25 %), et dans une moindre mesure par le chou-fleur (- 9 %). L'oignon est déclaré en crise (- 54 %). Le concombre et la carotte conservent leur avance (+ 13 % et + 6 %) (*Infos rapides Légumes*). Pour les fruits de saison dont les prix baissent de 4 % en un an, la pomme (- 17 %) et la poire (- 6 %) pèsent particulièrement dans la baisse. Le prix de la pomme baisse en raison de fortes disponibilités françaises et européennes (*Infos rapides Pomme, Poire, Stocks pommes poires*). En revanche, les prix de la prune et du raisin sont très élevés par rapport à 2010

(+ 44 % et + 50 %). En novembre, la baisse des prix à la production des légumes est moins forte qu'en octobre pour l'ensemble des légumes, notamment du fait des salades, ainsi que pour la pomme.

En octobre, la croissance du prix des vins par rapport à 2010 est moins forte que les mois précédents, notamment pour les vins d'appellation (+ 2 %, contre + 6 % en septembre). La récolte 2011 de vins dépasserait la récolte moyenne des années 2006-2010, sans pour autant dépasser les niveaux des cuvées 2005 et 2006 (*Infos rapides Viticulture, novembre 2011*). Mais, les stocks de vins au début de la campagne 2011/2012 étant globalement plus bas qu'en 2010, les disponibilités sont quasiment équivalentes à celles de 2010. Le rétablissement des exportations se poursuit, fortement soutenu par la demande en vins d'appellation.

Quant aux productions animales, les prix des animaux de boucherie affichent une hausse toujours croissante par rapport à ceux de 2010, et de 10 % par rapport aux cinq mois d'octobre précédents. Cette accélération est due notamment aux prix des gros bovins et des porcins soutenus par la demande extérieure, les prix du porc charcutier ne suivant pas la baisse saisonnière. Les prix subissent toutefois une baisse, à partir de début novembre pour les bovins et plus tard vers la fin du mois pour les porcins. Pour les ovins, à l'approche de l'Aïd El-Kébir début novembre, les cours déjà élevés ont encore progressé en octobre. Un nombre moins important qu'en 2010 de bovins mâles et de porcins est abattu en octobre. En septembre, les productions bovine et porcine étaient plus faibles qu'en 2010 (*Infos rapides Animaux de boucherie, novembre 2011*).

Concernant l'impact de la sécheresse dans les exploitations d'élevage de gros bovins, l'augmentation ponctuelle des abattages de vaches laitières en mai et juin n'a pas accéléré la baisse tendancielle des effectifs du cheptel laitier. Pour ces deux mois, les poids moyens des animaux abattus ont été inférieurs à ceux des années précédentes. Par contre, l'impact semble avoir été plus important sur le chep-

tel allaitant. Les effectifs de vaches allaitantes en septembre 2011 sont inférieurs de près de 60 000 têtes à ceux de septembre 2010. Dans le contexte de reprise des prix, la hausse des abattages et des ventes d'animaux a été possible grâce aux stocks d'animaux sur pied élevés en 2010 (*Conséquences de la sécheresse sur le cheptel bovin plus marquées dans les élevages allaitants, Animaux de boucherie n° 2011/165, décembre 2011*).

En septembre 2011, le fléchissement de la production d'aliments composés touche plus particulièrement les aliments destinés aux bovins. Il est cependant plus limité pour les vaches laitières grâce au maintien d'une bonne collecte laitière, déjà en plein essor en 2010. Après le pic de production d'aliments observé en mai-juin, qui répondait au manque d'herbe lié à la sécheresse, le repli de juillet à septembre traduit la reprise de la pousse de l'herbe sous les pluies de l'été, et la baisse des effectifs due aux abattages et aux ventes d'animaux. Les prix respectifs des céréales induisent une augmentation de la part du blé tendre et une diminution de celles de maïs et d'orge dans les incorporations pour aliments.

La hausse sur un an du prix du lait de vache se poursuit. Elle encourage le dynamisme des productions, au même titre que les conditions climatiques favorables au cours de l'été. En septembre 2011, la collecte de lait de vache est toujours plus forte qu'en 2010. Mais, selon les premières estimations de FranceAgriMer pour octobre, la hausse serait plus modérée que celle des trois derniers mois (*Infos rapides Lait, novembre 2011*). En 2011, la collecte de lait de chèvre tend elle à se stabiliser, mais les stocks abondants de caillé dans les entreprises ont conduit à une baisse du prix payé aux producteurs. Grâce à la forte réduction des importations de produits intermédiaires – lait liquide vrac, caillé, lait concentré – sans augmentation des fabrications de fromages, les stocks commencent à se réduire. Toutefois, la consommation de fromages des ménages est en baisse (*Stabilisation de la collecte de lait de chèvre et réduction des stocks, Lait n° 2011/167, décembre 2011*).

Concernant les volailles, les abattages de poulet augmentent, à l'inverse de ceux de canards et de dindes qui se replient. Au cours des trois premiers trimestres, la production de volailles a légèrement progressé, la consommation se stabilisant quasiment (*Infos rapides Aviculture, décembre 2011*). Depuis la fin des années 90, la production française d'œufs de poule pour la consommation, première production européenne, ne cesse de diminuer mais cette diminution s'est intensifiée en 2011. Ceci résulte d'une réduction importante des mises en place de poulettes de ponte dans le cadre de la mise aux normes des cages dans l'Union européenne à compter de janvier 2012. Après une année de repli continu, les mises en place de poulette de ponte dépassent

de nouveau en septembre celles de 2010. Ce rebond ne correspond pas à une réelle relance de l'activité car le nombre de mises en places de septembre 2010 était de fait très bas. En 2011, un élevage intensif sur cinq de poules de ponte est de type « plein air », « au sol » ou « agriculture biologique », les autres étant des élevages en cage. Les français consomment 230 œufs de poule par an, en moyenne. Le commerce extérieur français des œufs, pour l'essentiel réalisé au sein de l'Union européenne, est excédentaire en valeur grâce aux ovoproduits. La hausse du coût de l'aliment pour poules pondeuses pèse sur l'économie de la filière (*La production française d'œufs de consommation baisse en 2011, Aviculture n° 2011/166, décembre 2011*).

Pour les industries agroalimentaires, le poste « Autres produits alimentaires » comprenant le sucre et les produits de seconde transformation représente 16,5 % de la production agroalimentaire française en 2010. Les « autres produits alimentaires » ont été, avec les produits laitiers, les seuls produits alimentaires (boissons exclues) à présenter une balance commerciale excédentaire. Les échanges extérieurs ont été intenses, en particulier pour le chocolat, le sucre et les « produits alimentaires divers », qui constituent, avec les plats préparés, les principales productions de cette activité (*Le poste « Autres produits alimentaires » : 16 % de la production agroalimentaire française, IAA n° 2011/168, décembre 2011*).

Christine Deroin

Sommaire des synthèses

Synthèses

Céréales et oléagineux : le repli des cours initié début octobre se stabilise <i>Céréales et oléagineux</i>	7	A. Renaud
Conséquences de la sécheresse sur le cheptel bovin plus marquées dans les élevages allaitants <i>Animaux de boucherie</i>	13	M.A. Lapuyade
La production française d'œufs de consommation baisse en 2011 <i>Aviculture</i>	19	C. Pendariès
Stabilisation de la collecte de lait de chèvre et réduction des stocks <i>Lait</i>	25	G. Martin-Houssart
Le poste « Autres produits alimentaires » : 16 % de la production agroalimentaire française <i>Industries agroalimentaires</i>	29	L. Lefebvre
Organismes et abréviations	35	
Pour en savoir plus	37	

Liste des Infos rapides parues

<i>Animaux de boucherie, n° 10/11, novembre 2011</i>	A. Egger, M.A. Lapuyade
<i>Aviculture, n° 11/11, décembre 2011</i>	C. Pendariès
<i>Chou-fleur, n° 3/6, novembre 2011</i>	J. Fressignac
<i>Climatologie, n° 12/12, décembre 2011</i>	J. Gabrysiak
<i>Commerce extérieur agroalimentaire, n° 12/12, décembre 2011</i>	G. Wemelbeke
<i>Concombre, n° 5/5, novembre 2011</i>	J. Fressignac
<i>Courgette, n° 4/4, novembre 2011</i>	J. Fressignac
<i>Grandes cultures et fourrages, n° 10/10, décembre 2011</i>	A. Renaud
<i>Lait, n° 10/11, novembre 2011</i>	S. Cazeneuve
<i>Moyens de production, n° 10/10, décembre 2011</i>	L. Lefebvre, A. Viguiier
<i>Poire, n° 4/4, novembre 2011</i>	L. Bernadette
<i>Poireau, n° 3/5, novembre 2011</i>	J. Fressignac
<i>Pomme, n° 6/6, novembre 2011</i>	L. Bernadette
<i>Prairies, n° 7/7, octobre 2011</i>	J.P. Cassagne
<i>Prix agricoles et alimentaires, n° 10/10, décembre 2011</i>	C. Deroin
<i>Stocks pommes poires, n° 2/10, novembre 2011</i>	L. Bernadette
<i>Tomate, n° 6/6, novembre 2011</i>	J. Fressignac
<i>Viticulture, n° 5/5, novembre 2011</i>	L. Bernadette

Les Infos rapides sont disponibles dans « Conjoncture » sur www.agreste.agriculture.gouv.fr

[Retour éditorial](#)

Céréales et oléagineux : le repli des cours initié début octobre se stabilise

Les disponibilités en céréales pour la campagne 2011/2012 sont en hausse au niveau mondial, grâce notamment au retour à la normale des productions des pays de la mer Noire. Dans ce contexte de concurrence accrue sur les marchés et d'un ralentissement de l'économie mondiale, les cours des céréales se sont repliés en octobre par rapport à septembre. En novembre, les cours se stabilisent. Durant les trois premiers mois de campagne, les exportations françaises de céréales restent dynamiques. Après une campagne 2010/2011 marquée par des volumes records exportés vers les pays tiers, les exportations de blé tendre se rééquilibrent entre Union européenne et pays tiers. Les cours des oléagineux, comme ceux des céréales, ont plongé en octobre avant de se stabiliser au mois de novembre. Le marché mondial du soja est tendu, avec une production réduite aux États-Unis. Sur les marchés français, les récoltes abondantes favorisent les exportations de colza et la trituration de tournesol.

Hausse des disponibilités mondiales en céréales mais bilan tendu pour le maïs

La production mondiale de céréales 2011/2012 est estimée par le CIC (Conseil International des Céréales) à 1 816 millions de tonnes (Mt), en hausse de 4 % par rapport à la campagne précédente. Cette augmentation est en grande partie due au retour à la normale des récoltes dans les pays de la CEI, après une année 2010 marquée par une sécheresse exceptionnelle. La récolte mondiale de blé atteindrait 683 Mt, quasiment au niveau record de 2008/2009. La forte hausse des disponibilités n'alourdirait toutefois pas le stock de fin de campagne, car la consommation de blé progresserait (+ 4 %), se haussant à 679 Mt. La pro-

duction de maïs, malgré une récolte en recul aux États-Unis, s'élèverait à un nouveau record au niveau mondial (853 Mt), dépassant de plus de 3 % la récolte 2010/2011. Le bilan mondial du maïs n'en demeure pas moins tendu, les perspectives de consommation dépassant la production.

Stabilisation des cours céréaliers au mois de novembre après la chute d'octobre

Après avoir atteint de hauts niveaux courant août et début septembre, les cours des céréales ont été particulièrement baissiers en octobre 2011, en lien avec l'accroissement des disponibilités à l'exportation des pays de la mer Noire, et le ralentissement de l'économie mondiale.

Les cours du blé tendre ont fortement reculé entre septembre et octobre, que ce soit au niveau mondial ou sur le marché intérieur. À Chicago, le cours du blé, en moyenne de 233 \$/t en octobre (soit 170 €/t), recule de 7 % par rapport à septembre. En France, le prix du blé tendre rendu Rouen a perdu 9 %, établi en moyenne à 185 €/t pour octobre. En novembre, la tendance baissière initiée en octobre s'atténue. En France, le blé rendu Rouen perd seulement 1 % par rapport à octobre, tout comme le blé à Chicago.

Comme pour le blé, les cours du maïs ont nettement baissé entre septembre et octobre, avant de se stabiliser durant le mois de novembre. Le prix du maïs rendu Bordeaux, à 184 €/t en moyenne en octobre, recule de 10 %

par rapport à septembre, puis de 1 % entre octobre et novembre. Le maïs à Chicago perd lui 10 % entre septembre et octobre, et se stabilise en novembre, se situant en moyenne à 248 \$/t (soit 183 €/t). Le bilan mondial tendu en maïs, et la faiblesse de la récolte aux États-Unis, contribuent au maintien des cours. En outre, les stocks de fin de campagne aux États-Unis se réduiraient d'un quart par rapport à ceux de la fin de campagne 2010/2011, qui se situaient déjà à un bas niveau.

L'orge rendu Rouen, à 183 €/t en moyenne en novembre, recule de 3 % par rapport à octobre, alors que son cours avait déjà perdu 5 % entre septembre et octobre. Le prix de l'orge demeure, en moyenne de juillet à novembre, 10 % supérieur à l'an dernier.

Malgré un léger recul, les cours français du blé dur restent très hauts en novembre, à 310 €/t pour le blé dur départ Beauce. Le bilan français du blé dur est particulièrement tendu en raison de la faible récolte (- 22 %, à 2 Mt) ; les stocks de fin de campagne sont prévus en fort retrait (- 65 %, à 108 milliers de tonnes) par FranceAgriMer.

Le commerce extérieur français du blé tendre tend à se rééquilibrer après la campagne atypique 2010/2011

Au cours du troisième trimestre 2011, les exportations françaises de blé tendre, à 4,4 Mt, sont en retrait par rapport à la même période de la campagne passée, mais demeurent au-dessus de la moyenne des cinq dernières campagnes. Durant les trois premiers mois de campagne, le commerce extérieur français de blé tendre se répartit de manière plus traditionnelle que lors de la campagne précédente, entre Union européenne et les pays tiers. Les exportations vers les pays tiers reculent au profit de l'Union européenne. À destination des pays tiers, les décrochages les plus marqués concernent l'Égypte et, pour des volumes plus restreints, le Maroc. En 2010/2011, la France avait exporté des volumes importants à destination de l'Égypte, en l'absence de son principal fournisseur sur le marché, la Russie. Deux destinations pays tiers ont enregistré des ventes record au cours de ces trois premiers mois de campagne : l'Algérie, et la Lybie même si les volumes que celle-ci importe sont

en comparaison de faible importance. Les exportations françaises de blé tendre vers l'Algérie avaient été particulièrement dynamiques en 2010/2011, atteignant 4,2 Mt soit 25 % de plus que la campagne précédente. Selon la FAO, les besoins d'importations en céréales de l'Algérie, tout comme ceux de l'Égypte et du Maroc, devraient diminuer en 2011/2012 compte tenu de récoltes en hausse. Au sein de l'Union européenne, la hausse des exportations françaises bénéficie principalement à l'Allemagne, aux Pays-Bas et à la Belgique.

Ce relatif dynamisme des exportations du début de campagne pourrait s'estomper au fur et à mesure de l'avancement de la campagne. Compte tenu de la baisse des disponibilités, et de la concurrence accrue sur les marchés mondiaux, FranceAgriMer prévoit pour l'ensemble de la campagne un recul des exportations de 22 % par rapport à 2010/2011, celles à destination des pays tiers reculant de 33 %, à 8,6 Mt.

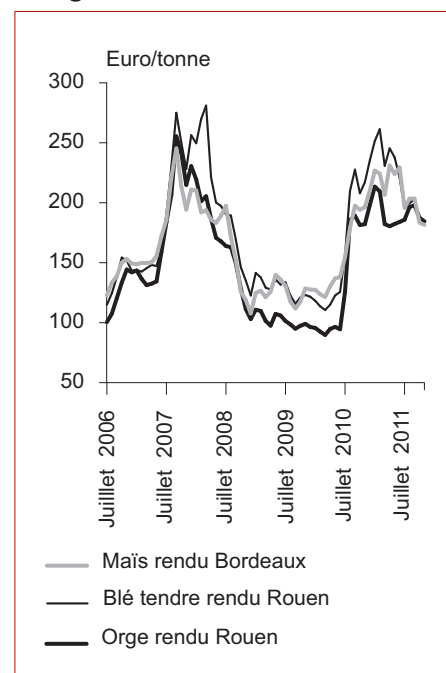
Durant les trois premiers mois de campagne 2011/2012, les importations françaises de blé tendre chutent de 57 % par rapport au début de campagne précédent. Sur l'ensemble de la

Blé tendre : les exportations françaises vers l'Union européenne retrouvent leur niveau habituel

	Exportations en millier de tonnes		
	3ème trimestre 2011	Évolution sur un an (%)	Évolution par rapport à la moyenne 2006-2010 (%)
Total Monde	4 431	- 10	17
Union européenne	1 858	9	2
Allemagne	180	33	79
Espagne (y compris Canaries)	220	- 5	- 15
Italie	384	- 7	0
Pays-Bas	397	28	- 6
Belgique - Luxembourg	429	25	20
Pays tiers	2 573	- 20	30
Algérie	1 555	64	128
Égypte	126	- 83	- 83
Libye	120	69	221
Maroc	38	- 89	- 86

Source : DGDDI (Douanes)

Le repli des cours des céréales se fige en novembre 2011



Source : La Dépêche

campagne, elles perdraient 47 % selon FranceAgriMer. Les volumes importés en 2010/2011, environ 1 Mt, avaient été particulièrement élevés afin d'approvisionner le marché intérieur en blé fourrager, le blé français, essentiellement de qualité meunière ayant surtout trouvé des débouchés à l'exportation.

Les exportations de maïs-grain sont stables par rapport au début de campagne 2010/2011

Au cours des trois premiers mois de campagne 2011/2012, les exportations de maïs-grain sont stables (- 2 %) par rapport à l'an dernier. Elles reculent légèrement vers l'Union européenne

(- 4 %) qui représente 96 % des volumes exportés sur cette période. Les exportations sont stables vers les Pays-Bas et la Belgique, mais en retrait vers l'Espagne et le Royaume-Uni.

Les exportations vers les pays tiers bondissent par rapport à un niveau 2010/2011 bas, mais les volumes

Malgré leur recul, les cours des oléagineux restent hauts

Recul de la production mondiale de soja et colza, récolte record en tournesol

La production mondiale de graines oléagineuses pour 2011/2012 est estimée à 455 millions de tonnes (Mt) par l'USDA, stable par rapport à la dernière campagne. La trituration augmenterait de 4 %, et les stocks se réduiraient de 6 %.

La production de **soja**, à 259 Mt, se réduirait de 2 %. Le recul de la récolte aux États-Unis (- 9 % à 83 Mt), premier pays producteur, n'est pas entièrement compensé par la stabilité de la récolte au Brésil (75 Mt) et la progression en Argentine (52 Mt, + 6 %) grâce à de bons rendements. Les volumes échangés augmenteraient de 5 % en faveur d'une demande accrue en provenance de l'Asie, notamment de la Chine, où les importations progresseraient de 8 %. Le dynamisme des échanges est en outre favorisé par le recul des prix du complexe soja.

La production de graines de colza atteindrait 59 Mt, en baisse de 2 % : elle serait stable pour le Canada (13 Mt) mais en recul de 8 % pour l'Union européenne (19 Mt).

La récolte de tournesol, estimée à 36,5 Mt, gagnerait 17 % par rapport à 2010, grâce à un rebond des productions de la Russie et de l'Ukraine après une année 2010 marquée par la sécheresse, et à une récolte abondante dans l'Union européenne. En

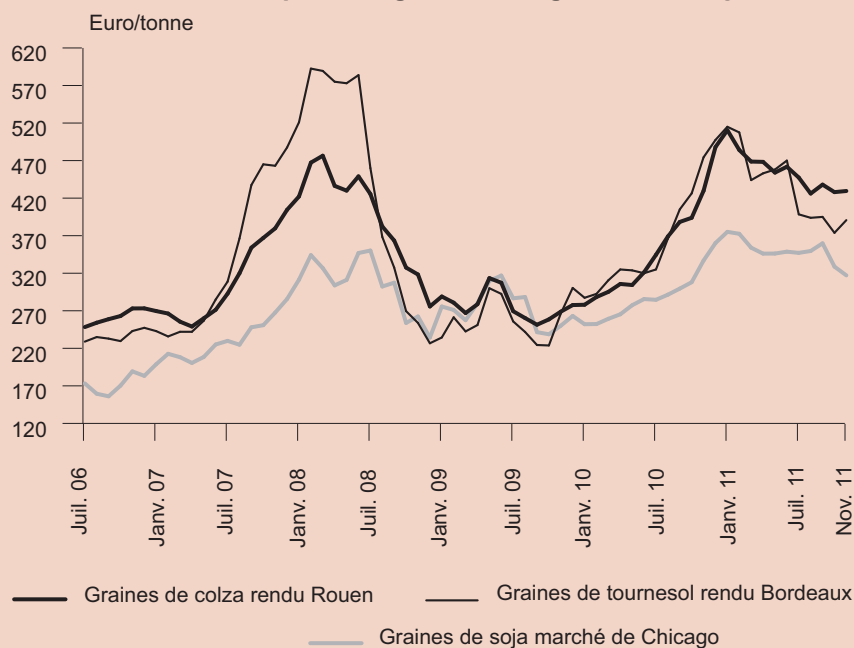
France, la récolte, à presque 2 Mt, dépasserait de 25 % la moyenne de cinq dernières campagnes, favorisée par une progression conjointe des surfaces et des rendements.

Sur le marché français, les cours du colza et du tournesol restent hauts

Tout comme les cours des céréales, ceux des oléagineux se sont fortement repliés en octobre, avant de se stabiliser en novembre. À Chicago, les cours de la graine de soja atteignent en moyenne 431 \$/t (soit

316 €/t), marquant une baisse de 4 % depuis octobre, et de 13 % depuis septembre. Les cours du tourteau suivent la même évolution. Le cours des graines de colza rendu Rouen atteint 427 €/t en novembre, en retrait de seulement 3 % par rapport au niveau élevé de septembre. De même, le tournesol, à 391 €/t, n'a perdu que 1 % par rapport à septembre. Le dynamisme des cours du colza et du tournesol sur les marchés français va de pair avec une forte demande : à l'exportation pour le colza, et sur le marché intérieur à destination de la trituration pour le tournesol.

Stabilisation des prix des graines oléagineuses françaises



Source : La Dépêche

demeurent faibles. Elles sont surtout concentrées vers l'Algérie et la Libye.

Blé dur : des volumes exportés en net recul en raison de la baisse de production

Au début de la campagne 2011/2012, les exportations françaises de blé dur reculent de 46 % vers l'Italie, principale destination des volumes français.

Rééquilibrage du solde du commerce extérieur français pour le colza

Au cours du troisième trimestre 2011, les exportations françaises de colza sont en nette reprise (+ 51 %), grâce à une récolte abondante. Selon les prévisions du Service de la statistique et de la prospective au 1^{er} novembre, la récolte atteindrait en effet 5,4 Mt, favorisée par une hausse des rende-

ments et surtout des superficies. Les exportations augmentent à destination de l'Allemagne, principal client français, et de la Belgique. Sur l'ensemble de la campagne, selon FranceAgriMer, les exportations de colza pourraient augmenter de 28 % par rapport à 2010/2011. En parallèle, les importations pourraient diminuer de moitié. Sur les trois premiers mois de campagne, elles se replient de 36 %. En légère progression en provenance de pays membres de l'Union européenne, elles s'effondrent depuis les pays tiers, en particulier en provenance de l'Ukraine.

La récolte abondante en tournesol encourage la trituration

Contrairement au colza, les exportations de tournesol sont prévues par FranceAgriMer en léger retrait (- 2 %) sur l'ensemble de la campagne 2011/2012, par rapport à la campagne

précédente. Elles atteindraient 408 milliers de tonnes, dont 400 milliers à destination des pays tiers.

Sur les trois premiers mois de campagne, les volumes exportés reculent de 14 % en comparaison du début de campagne précédent. La récolte abondante de tournesol bénéficie en revanche d'un fort débouché sur le marché intérieur, la trituration. Celle-ci augmenterait de 29 % selon FranceAgriMer, les volumes utilisés atteignant 1,78 Mt, alors que les volumes triturés de colza reculeraient quant à eux de 11 %. La demande intérieure accrue en tournesol renforce les besoins d'importations : le marché intérieur serait approvisionné par un volume de 530 milliers de tonnes importées, le double du volume importé en 2010/2011. Sur les trois premiers mois de campagne, les importations font plus que doubler. Elles proviennent essentiellement de Roumanie et Bulgarie.

Sources et définitions

- Les données de la conjoncture Grandes cultures sont des données annuelles. Les estimations de surfaces et de rendement sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole en fonction de l'avancement du calendrier agricole. Elles sont établies à dire d'experts et à partir des premiers résultats des enquêtes objectives sur l'utilisation du territoire (observation directe de 320 000 points) et les rendements (interrogation de 13 000 exploitants sur les rendements moyens constatés après récolte).
- Les données européennes de production proviennent de l'organisme statistique européen : www.epp.eurostat.ec.europa.eu, du bulletin Mars édité par la Commission européenne : <http://mars.jrc.it/mars/Bulletins-Publications>, ou bien du Coceral (Comité du Commerce des céréales, aliments du bétail, oléagineux, huile d'olive, huiles et graisses et agrofournitures) : <http://www.coceral.com>
- Les cotations mondiales (hors Chicago) et les bilans français provisoires (2010/2011) et prévisionnels (2011/2012) sont fournis par FranceAgriMer.
- Les bilans mondiaux sont établis par le Conseil International des Céréales et l'USDA : www.igc.org.uk et www.usda.gov/oce/commodity/wasde/index.htm
- Les cotations françaises et à Chicago sont reprises de l'hebdomadaire La Dépêche - Le Petit Meunier.

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne - Beyond » : <http://agreste.maapar.lbn.fr/>) puis « Conjoncture agricole - Grandes cultures et fourrages » pour les séries chiffrées de conjoncture
- dans « Données en ligne - Disar », rubrique « Conjoncture végétale - conjoncture Grandes cultures » pour les séries chiffrées du commerce extérieur
- dans la rubrique « Conjoncture - Grandes cultures et fourrages » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Rendements élevés pour les cultures d'été », Infos rapides Grandes cultures n° 9/10, novembre 2011
- « Les conditions climatiques ont favorisé les rendements des cultures d'été », Infos rapides Grandes cultures n° 8/10, octobre 2011
- « Céréales et oléagineux : tensions sur les marchés du maïs au début de la campagne 2011/2012 », Synthèses Grandes cultures n° 2011/157
- « À la fin de la campagne 2010/2011, inquiétude pour les nouvelles récoltes sur les marchés des grandes cultures », Synthèses Grandes cultures n° 2011/153

[Retour éditorial](#)

Conséquences de la sécheresse sur le cheptel bovin plus marquées dans les élevages allaitants

Les conditions climatiques de sécheresse des mois de mars à mai 2011 se sont traduites dans les exploitations d'élevage de bovins par une hausse des abattages de vaches en mai et juin. Sur cette période, les poids moyens des animaux abattus ont été inférieurs à ceux des années précédentes. Cette augmentation ponctuelle des abattages n'a pas accéléré la baisse tendancielle du cheptel laitier. Par contre, pour le cheptel allaitant, les effets de la sécheresse semblent avoir été plus importants. Les effectifs de vaches allaitantes en septembre 2011 sont inférieurs de près de 60 000 têtes à ceux de septembre 2010. Néanmoins, cette baisse d'effectifs s'explique aussi par des stocks élevés en 2010 qui ont permis des abattages importants dans un contexte de prix élevés à partir de la fin de 2010.

L'année 2011 a connu un printemps sec et chaud, avec à partir du mois de mars, des niveaux de précipitations déficitaires et des températures relativement élevées. Si en début d'année, cette situation a pu être favorable à l'élevage en permettant une mise à l'herbe des animaux plus précoce, elle s'est révélée à partir de la fin du mois d'avril et jusqu'à l'arrivée des pluies en juin, comme très difficile. Les éleveurs ont été confrontés au ralentissement de la pousse des prairies. Ils ont alors craint de ne pouvoir constituer des stocks de fourrages suffisants et, en parallèle, de devoir entamer les stocks de fourrage existants. Face à ces craintes, les éleveurs ont anticipé les mises à la réforme d'animaux arrivés en fin de production et ont été plus stricts dans la gestion des animaux improductifs. Les effets de la sécheresse des mois de mai et juin

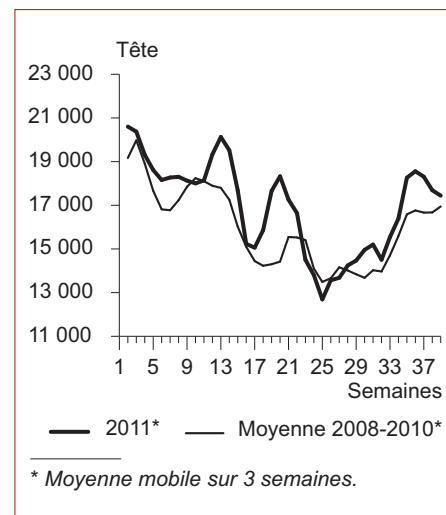
(semaines 18 à 25) ont été sensiblement différents selon que l'on parle du cheptel laitier ou allaitant.

En mai-juin 2011, hausse des abattages de vaches laitières...

Après un recul au second semestre 2010 pour assurer la reprise de la production laitière, les abattages de vaches laitières ont été globalement supérieurs à ceux d'une année moyenne, avec un premier pic d'abattages vers la fin du mois de mars, au moment du changement de campagne laitière. À partir du 1^{er} avril (semaines 13-14), début de la nouvelle campagne laitière, et durant tout le mois d'avril, les abattages de vaches laitières ont baissé, suivant ainsi la tendance des années précédentes. Par contre, à compter de la semaine 17 (fin du mois d'avril), les abattages de vaches laitières ont for-

tement progressé et ce jusque fin mai (semaine 21). Cette forte hausse des

Pic d'abattages de vaches laitières en mai 2011



Source : BDNI - Traitement SSP

abattages correspond à la période la plus critique en termes de températures et de précipitations. À partir de fin juin, ils ont retrouvé le rythme habituel des abattages pour vaches laitières.

... et baisse du poids moyen des animaux abattus

Les éleveurs confrontés à la hausse des prix des céréales et à la raréfaction de l'herbe provoquée par la sécheresse de mars à mai « finissent » moins bien les animaux réformés.

Sur les dix premières semaines de l'année 2011, les poids moyens des

vaches laitières abattues ont été comparables aux poids moyens constatés sur les trois dernières années. Jusqu'à la fin du mois d'avril (semaine 17), le poids moyen hebdomadaire des vaches laitières abattues est inférieur de 2 à 3 kg/carcasse à la moyenne des trois dernières années. À partir de la semaine 18 (début mai) et pendant la période de sécheresse, la baisse des poids moyens s'accélère. Sur cette période, les poids moyens hebdomadaires sont inférieurs de 6 kg/carcasse et jusqu'à près de 8 kg/carcasse pour les semaines 22 et 23.

Pic d'abattages de génisses laitières de plus de 24 mois durant les mois de sécheresse

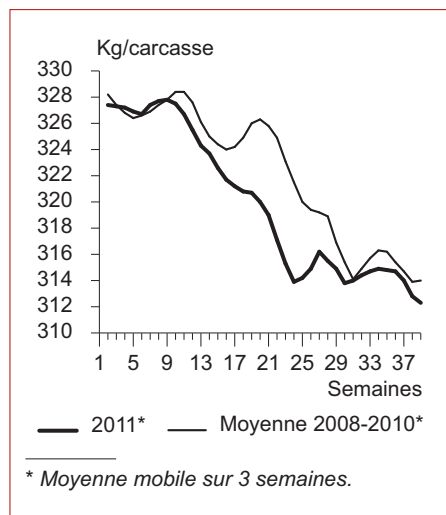
Tirés par des prix de la viande favorables et un stock élevé dans les exploitations, les abattages de génisses laitières de plus de 24 mois sont depuis le début de l'année à des niveaux supérieurs à ceux des années précédentes. Fin avril 2011, après la baisse saisonnière des abattages liée au changement de campagne laitière, les effets de la sécheresse se sont faits sentir. Les abattages de génisses ont fortement augmenté sur les semaines 18 à 21. Sur cette période, alors que les autres années, les abattages diminuaient d'une semaine sur l'autre, en 2011, ils ont progressé pour atteindre la semaine 19 un pic de + 8,7 % par rapport à la semaine précédente.

Maintien de l'effectif de vaches laitières grâce au renouvellement

Au 1^{er} avril 2011, avec plus de 3 615 milliers d'animaux, les effectifs de vaches laitières étaient inférieurs de près de 20 000 têtes aux effectifs de vaches laitières au 1^{er} avril 2010. Toutefois, cette baisse annuelle, qui est traditionnelle et compense l'augmentation de la productivité dans un contexte de quota, est beaucoup plus réduite que celle des autres années. À partir du mois de mai 2011, les effectifs de vaches laitières présentes dans les exploitations évoluent dans le même sens et au même rythme que les années précédentes, malgré une hausse relative des abattages en mai.

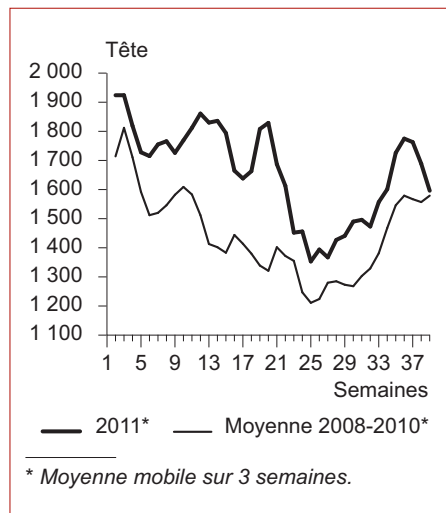
Cette évolution est à mettre en perspective avec celle des effectifs de génisses laitières de plus de 24 mois. Au 1^{er} avril 2011, les effectifs de génisses laitières de plus de 24 mois s'établissaient à près de 839 000 têtes, soit près de 22 000 têtes de plus que les effectifs présents au 1^{er} avril 2010. La conjoncture laitière favorable depuis l'année dernière ainsi que les niveaux faibles du prix de la viande de génisses en 2010 peuvent expliquer ce niveau de stock élevé. À partir du mois d'avril 2011, les effectifs de génisses laitières chutent jusqu'en juillet, sous le double effet des abattages de génisses et du renouvellement du cheptel de vaches. Les effectifs de génisses

Chute des poids moyen des vaches laitières abattues



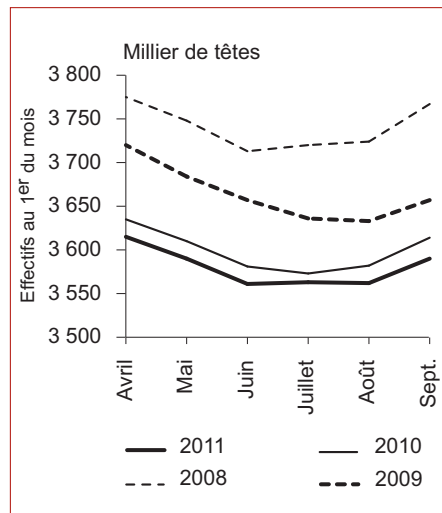
Source : BDNI - Traitement SSP

Pic d'abattages des génisses laitières de plus de 24 mois en mai et juin



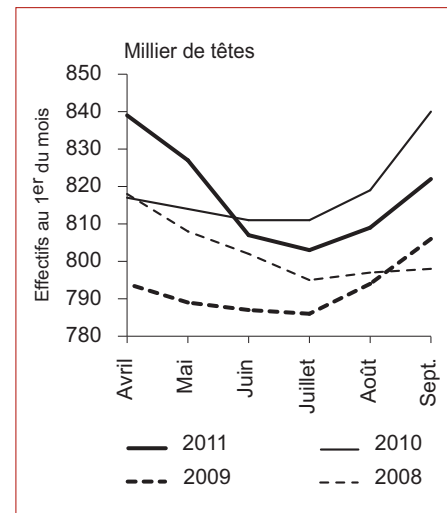
Source : BDNI - Traitement SSP

Des effectifs de vaches laitières qui se maintiennent



Source : BDNI - Traitement SSP

Un stock élevé de génisses laitières de plus de 24 mois au 1^{er} avril 2011

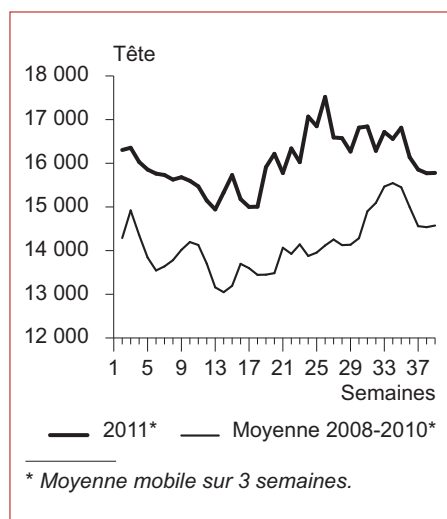


Source : BDNI - Traitement SSP

retrouvent ensuite une évolution classique par rapport aux années précédentes.

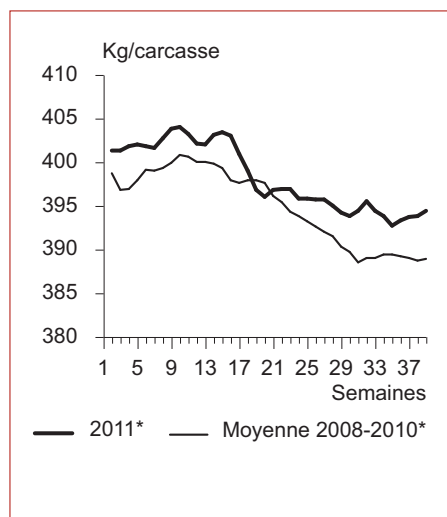
En parallèle à ces évolutions d'effectifs, sur la période de mai à juin 2011, la collecte laitière suit sa baisse saisonnière mais reste supérieure à celle de 2010. Après la sécheresse, à partir de juillet, elle augmente pour rester nettement supérieure à la collecte de 2010, sur les mêmes périodes. Le renouvellement des effectifs de vaches laitières et l'amélioration des conditions climatiques pendant l'été a donc permis de maintenir la collecte laitière au niveau national.

Forte hausse des abattages hebdomadaires de vaches allaitantes



Source : BDNI - Traitement SSP

Des vaches allaitantes moins bien « finies » lors de la sécheresse



Source : BDNI - Traitement SSP

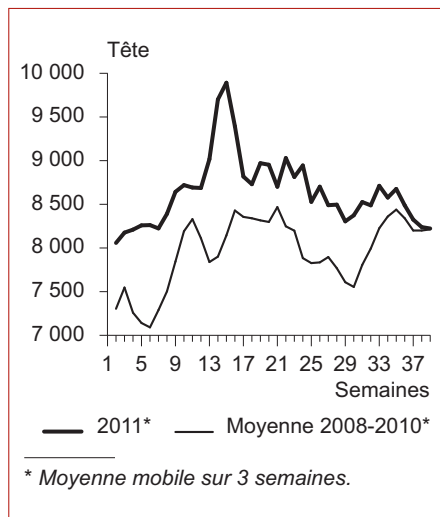
Des abattages de vaches allaitantes en forte hausse depuis le début de l'année, accentués en mai et juin

Tirés par des niveaux de prix élevés depuis le début de l'année 2011, les abattages de vaches allaitantes sont nettement supérieurs à la moyenne des abattages de ces trois dernières années. De janvier à fin avril 2011, les abattages de vaches sont supérieurs en moyenne de 1 700 têtes par semaine à ceux de la période 2008-2010. En mai et juin, les abattages hebdomadaires progressent avec une augmentation sensible au cours des trois dernières semaines de juin (en moyenne + 2 500 têtes par semaine de mai à juin). Sur la même période de 2008-2010, l'évolution des abattages hebdomadaires de vaches allaitantes est quasiment nulle. À partir de la semaine 26 fin juin, les abattages hebdomadaires baissent progressivement pour tendre à se rapprocher du niveau moyen de ces trois dernières années.

Baisse limitée dans le temps du poids moyen des vaches allaitantes abattues

De janvier à début mai 2011, la courbe des poids moyens des vaches allaitantes abattues se situe au-dessus de la moyenne des trois dernières années.

Un impact de la sécheresse peu évident sur les abattages de génisses à viande de plus de 24 mois



Source : BDNI - Traitement SSP

Cette situation s'inverse au cours des semaines 18 à 20. Face aux conditions climatiques et au risque de pénurie de l'herbe induite par la sécheresse, les éleveurs allaitants ont comme les éleveurs laitiers préféré économiser l'herbe et ont fait le choix de moins bien finir les animaux réformés. Sur cette période, les poids moyens des animaux abattus sont inférieurs à ceux des années précédentes.

En juin avec le retour de la pluie et des perspectives de reprise de la pousse de l'herbe, les éleveurs améliorent la finition des animaux réformés. Les poids moyens des vaches abattues sont alors de nouveau supérieurs à ceux observés en moyenne au cours des trois dernières années.

Peu d'impact de la sécheresse sur les abattages de génisses allaitantes de plus de 24 mois

En 2011, les abattages de génisses allaitantes de plus de 24 mois sont équivalents à ceux de génisses laitières. Les niveaux élevés de prix depuis fin 2010 expliquent l'augmentation importante des abattages de génisses. Par contre, à l'inverse des cheptels laitiers, les conditions climatiques de mars à mai semblent avoir eu un effet moins visible sur les abattages de génisses.

Le pic d'abattage du mois d'avril est antérieur à la situation de sécheresse. Il coïncide avec l'approche des fêtes de Pâques et il est probablement à mettre en lien avec une demande plus importante en viande de qualité pour cette période festive.

Baisse du cheptel allaitant du fait de la sécheresse, de la demande extérieure et des prix

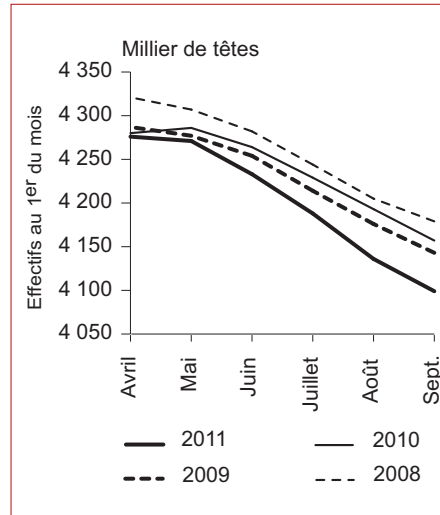
La situation est plus contrastée pour le cheptel allaitant confronté aux conditions climatiques de mars à mai et à différents autres éléments de conjoncture : des niveaux de cotation élevés des animaux à l'entrée de l'abattoir, des stocks de génisses allaitantes de plus de 24 mois nettement inférieurs à ceux de 2010 et 2009, années marquées par les conséquences de la fièvre catarrhale ovine (FCO) en 2007-2008.

Après un début d'année 2011 caractérisé par des volumes élevés d'abattages, l'effectif de vaches allaitantes s'établit au 1^{er} avril 2011 à 4 275 milliers de têtes. Il est au même niveau qu'au 1^{er} avril 2010. Il est également proche de l'effectif au 1^{er} avril 2009 mais en dessous de celui de 2008. À partir du mois de mai, à la différence du cheptel laitier, la baisse des effectifs de vaches allaitantes d'un mois sur l'autre a été plus forte que les années précédentes. Au 1^{er} septembre 2011, l'effectif de vaches allaitantes est inférieur de 58 000 têtes à l'effectif de vaches allaitantes au 1^{er} septembre 2010. Après les années 2009 et 2010 marquées par des stocks élevés de génisses allaitantes de plus de 24 mois sans doute liés aux conséquences de la

crise de la FCO, les effectifs de génisses allaitantes de plus de 24 mois au 1^{er} avril 2011 sont comparables à ceux de l'année 2008. Ils s'établissaient à 1 352 milliers de têtes, nettement infé-

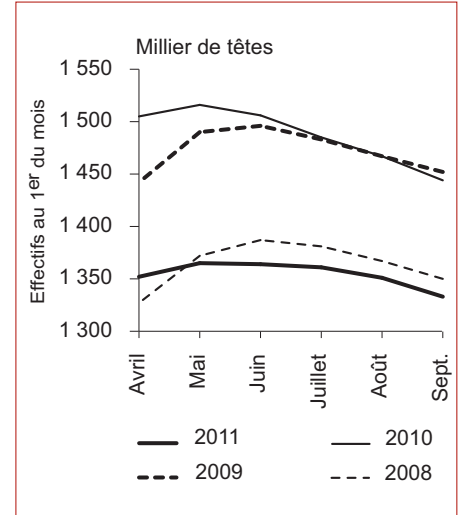
rieurs à ceux de 2009 et 2010. À partir du mois de mai 2011, les effectifs de génisses de plus de 24 mois baissent, mais selon un rythme comparable à celui des années précédentes.

Baisse accentuée des effectifs de vaches allaitantes



Source : BDNI - Traitement SSP

Des effectifs de génisses allaitantes de plus de 24 mois au niveau de ceux de 2008

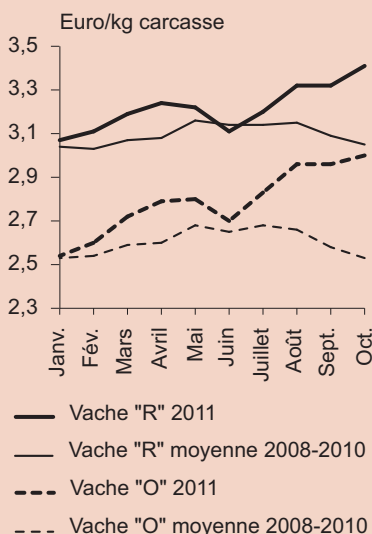


Source : BDNI - Traitement SSP

Un contexte de prix favorables à la hausse des abattages de vaches

La sécheresse des mois de mars-mai s'est située dans un contexte de forte demande extérieure et de prix élevés depuis le début de l'année. Lors de l'engorgement des abattoirs au cours des semaines 18 à 26 (mois de mai à juin), les cotations entrées à l'abattoir des vaches de type laitière « classe O » et des vaches de type allaitante « classe R » ont baissé. Pour les vaches de type « O », elles sont néanmoins restées à des niveaux supérieurs aux cotations des années précédentes. Dès le mois de juin, face à une demande importante, les prix sont remontés fortement.

En 2011, des cotations élevées qui ont fléchi lors de la sécheresse pour les vaches



Source : FranceAgriMer

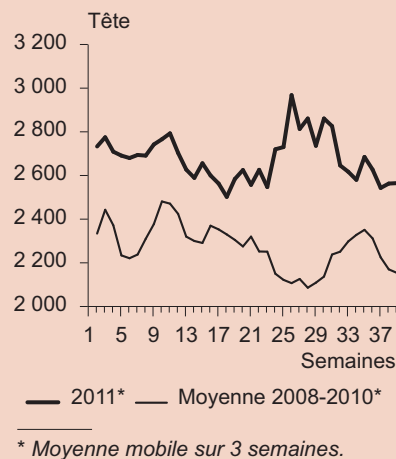
Situation contrastée des abattages dans les régions d'élevage allaitant

Les situations dans les régions ont sensiblement été comparables à la situation nationale. Dans les régions Auvergne et Limousin, en moyenne sur les trois dernières années, les abattages de vaches allaitantes diminuaient en été. En 2011, cette baisse saisonnière n'a pas été observée. Au contraire, les abattages ont fortement progressé. Par ailleurs, la courbe d'évolution des effectifs au 1^{er} du mois, sur la période d'avril à sep-

tembre est comparable à la situation nationale avec l'accélération de la baisse des effectifs en été.

Pour les régions Bourgogne et Pays de Loire, sur la période de sécheresse, le différentiel entre les abattages 2011 et la moyenne des abattages 2008-2010 est moins accentué que dans les régions Auvergne et Limousin.

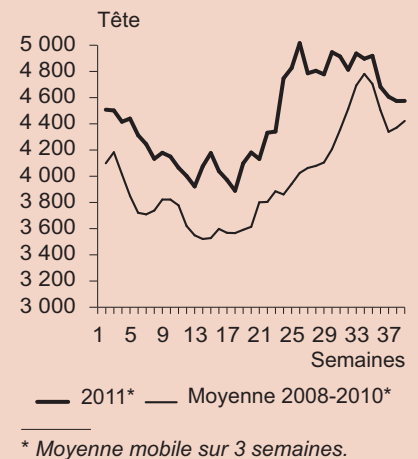
Abattages vaches allaitantes Régions Auvergne et Limousin



* Moyenne mobile sur 3 semaines.

Source : BDNI - Traitement SSP

Abattages vaches allaitantes Régions Bourgogne et Pays de la Loire



* Moyenne mobile sur 3 semaines.

Source : BDNI - Traitement SSP

Méthodologie

- Les données d'abattages hebdomadaires et d'effectifs d'animaux au 1^{er} des mois d'avril à septembre sont issues de la « base de données nationales de l'identification » (BDNI) au 30 octobre 2011.
- Le champ de cette synthèse concerne les bovins femelles vivants et présents sur une exploitation française au 1^{er} des mois d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre des années 2008 à 2011. Le caractère lait ou viande a été affecté à chaque bovin présent dans la BDNI en fonction de sa race.
- Pour déterminer le mode de classement d'une femelle de plus de 24 mois, la répartition suivante a été faite. Si l'animal a vêlé avant ou le jour de la date de référence (par exemple le 1^{er} avril 2008), il est classé en vache, peu importe son âge. Si l'animal n'a pas vêlé ou a vêlé après la date de référence, ce n'est pas une vache et il est classé dans la catégorie des génisses de plus de 24 mois.

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Animaux de boucherie » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Animaux de boucherie » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « 2011, une année climatique contrastée » - Synthèses Climatologie n° 2011/159, octobre 2011
- « Durant l'été, une demande extérieure qui maintient les cours des bovins élevés » - Infos rapides septembre 2011
- « En mai, hausse importante des abattages de vaches et de brebis » - Infos rapides de juin 2011
- « Un mois de mai chaud et particulièrement sec » - Infos rapides Climatologie juin 2011
- « Les prairies vues par ISOP en juin 2011 » - Infos rapides Climatologie juin 2011
- « Les prairies vues par ISOP en mai 2011 » - Infos rapides Climatologie mai 2011

Retour éditorial

La production française d'œufs de consommation baisse en 2011

La France est le premier producteur européen d'œufs de consommation. En 2011, la production devrait se replier de 10 % par rapport à 2010, suite à la forte baisse des mises en place de poulettes de ponte. Cette réduction d'activité est la conséquence, entre autres, de la mise en œuvre des normes 2012 relatives aux pondeuses en cage. La production 2010 était déjà en repli de 6 % par rapport à la fin des années 90. Un élevage professionnel de pondeuses sur cinq est « plein air », « au sol » ou « agriculture biologique ». Les autres sont des élevages de poules en cage. Les français consomment 230 œufs de poule par an, en moyenne. Le commerce extérieur français des œufs, pour l'essentiel réalisé au sein de l'Union européenne, est excédentaire en valeur, grâce aux ovoproduits. La hausse du coût de l'aliment pondeuses pèse sur l'économie de la filière.

La France, premier producteur d'œufs dans l'Union européenne

En 2010, avec un total de plus de 14 milliards d'œufs, la France est le premier producteur d'œufs de consommation de l'Union européenne devant l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie. La Commission européenne estime la production de l'UE à 104 milliards d'œufs en 2010. Selon les estimations de la FAO, la production mondiale dépasse 60 millions de tonnes (environ 1 000 milliards d'œufs). Le premier producteur mondial est la République populaire de Chine avec 37 % de la production mondiale, sur la base des données de 2008.

En France, près de 30 % des œufs de consommation sont destinés à l'industrie de transformation et plus de 70 % sont commercialisés sous forme d'œufs coquilles.

La production couvre globalement le besoin de consommation nationale, mais sans excédent significatif. La consommation est estimée à environ 230 œufs par an et par habitant. Environ 6 % des œufs sont autoconsommés, 14 % sont consommés en restauration hors foyer, selon l'Institut technique de l'aviculture (Itavi).

Dès la fin des années 80, pour répondre à la demande des consommateurs, la production française a commencé à se diversifier dans de nouveaux systèmes de production : par exemple l'accès des poules à des parcours extérieurs et la production en agriculture biologique. En 2011, environ une poule française sur cinq est élevée en élevage dit alternatif, « agriculture biologique », « plein air » et « au sol ». Les échanges internationaux d'œufs et d'ovoproduits depuis la France sont pour l'essentiel communautaires.

La production d'œufs de l'année 2011 devrait être en repli de 10 % par rapport à l'année 2010

Les mises en place de poulettes de ponte commencent à baisser fortement à compter d'août 2010 (- 9 % au second semestre par rapport au second semestre 2009). Cette baisse s'inscrit dans un contexte de faiblesse des cours de l'œuf et de mise en œuvre progressive de la directive 1999/74/CE du Conseil de l'Union européenne relative à la mise aux normes des cages de poules pondeuses qui s'applique à partir du 1^{er} janvier 2012.

Le repli se poursuit en s'amplifiant en 2011 : les mises en place du premier semestre sont en baisse de 26 % par rapport à la même période en 2010. En effet, les éleveurs réalisent les travaux

de mise aux normes de leurs bâtiments, arrêtant de produire ou réduisant leur activité. Compte tenu de cette baisse des mises en place des poulettes de ponte, le modèle de prévision « SSP-Itavi-CNPO », réalisé en collaboration par le Service de la statistique et de la prospective, l'Institut technique de l'aviculture et le Comité national pour la promotion de l'œuf, table sur un repli de 10 % de la production intensive d'œufs de consommation entre 2010 et 2011, et sur une poursuite de la baisse pour janvier 2012.

En 2011, la cotation TNO, après avoir culminé à 7,33 €/les cents au mois

d'août, repart à la baisse en septembre-octobre, malgré le fort repli de la production française. Selon FranceAgriMer, ceci pourrait s'expliquer par une production européenne encore trop importante et une demande qui progresse peu.

Selon la Commission européenne, treize États membres ne seraient pas en mesure d'appliquer l'interdiction des cages conventionnelles des poules à partir du 1^{er} janvier 2012. Des plans d'action vont être élaborés par les différents pays, prévoyant des mesures pour mettre en œuvre le plus rapidement possible les exigences de la direc-

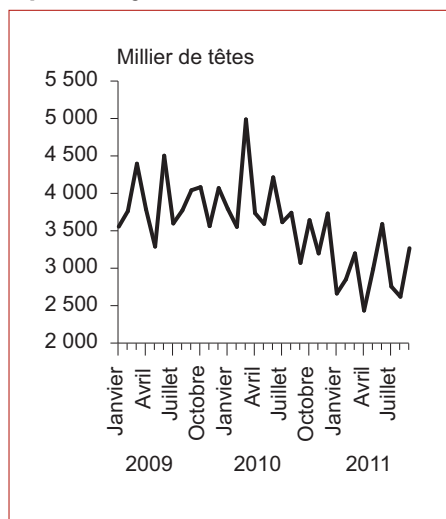
tive et limiter la circulation des œufs provenant d'élevages non conformes. De son côté, le CNPO, interprofession de la filière, estime à un milliard d'euros le coût de l'investissement pour la filière en France. Il annonce également que 100 % des élevages français en production respecteront la nouvelle directive au 1^{er} janvier 2012, et que moins d'un million de places de poules pondeuses devraient disparaître. Une aide publique à l'investissement a été mise en place.

En parallèle de la forte baisse de production prévue pour 2012, l'Association européenne des transformateurs d'œufs envisage une réduction de l'offre européenne et une tension du marché pour au moins six mois.

Bien que peu impactée par la crise de la grippe aviaire, la production française d'œufs a reculé de plus de 6 % entre 1997 et 2010

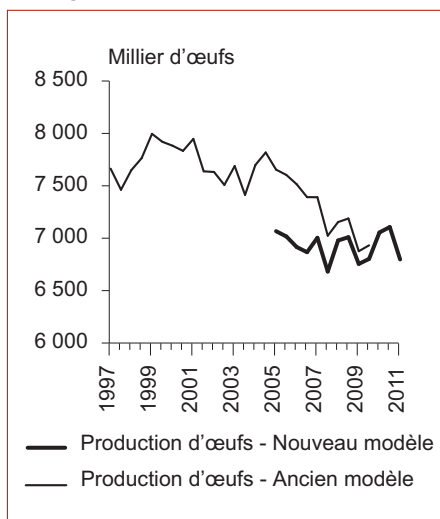
La production totale d'œufs est composée des œufs de consommation et des œufs pour la reproduction, dits œufs à couvrir. La quantité des œufs à couvrir est connue à partir de l'enquête mensuelle réalisée par le SSP auprès des accoueurs. La production des œufs de consommation est estimée à l'aide du modèle de prévision SSP-Itavi-CNPO, dont les éléments principaux ont été réactualisés en 2009, et rétro-polés jusqu'à 2005 (cf. encadré p. 23).

Les mises en place de poussins de poulettes commencent à baisser à partir de juillet 2010



Source : Agreste

Le nouveau modèle de prévision met en évidence une stabilisation de la production d'œufs



Source : Agreste

Les données relatives aux échanges internationaux d'œufs de consommation différencient les œufs en coquille des ovoproduits

		1996	2005	2009	2010
Total œufs de consommation	Exportations œufs (million euros)	98	100	132	139
	Importations œufs (million euros)	74	78	118	112
	Exportations œufs (1 000 teoc)	87	99	Non disponible	Non disponible
	Importations œufs (1 000 teoc)	89	130	Non disponible	Non disponible
dont œufs de poules en coquille	Exportations œufs (million euros)	49	41	46	55
	Importations œufs (million euros)	48	46	73	57
	Exportations œufs (1 000 teoc)	34	33	Non disponible	Non disponible
	Importations œufs (1 000 teoc)	55	77	Non disponible	Non disponible
dont ovoproduits alimentaires	Exportations œufs (million euros)	49	59	86	84
	Importations œufs (million euros)	26	32	45	55
	Exportations œufs (1 000 teoc)	53	66	79	72
	Importations œufs (1 000 teoc)	34	53	60	72

Note : les données du commerce extérieur en tonne-équivalent-œufs-coquille (teoc) ne sont plus disponibles à partir de 2006 pour les œufs en coquille. Toutefois, elles restent valables pour les ovoproduits. Le total œufs de consommation (œufs coquille + ovoproduits) n'est exploitable qu'en valeur.

Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

Depuis 1997, la production française d'œufs de consommation s'est réduite d'un peu plus de 6 %. Fin 2005 et début 2006, la crise de l'influenza aviaire a relativement épargné le secteur de l'œuf de consommation. En effet, le recul de la production est seulement de 2 % entre 2005 et 2006. En 2007, la production d'œufs de consommation ne se réduira que de 1 % pour remonter de 2 % en 2008. 2009 sera à nouveau à la baisse (- 3 %), puis retour à la hausse en 2010 (+ 4 %). En 2011, suite au très fort recul des mises en place de poussins de poulettes, le modèle de prévision évalue à 10 % le recul par rapport à 2010.

À l'inverse, la production d'œufs à couver de poules a diminué de 12 % entre 2004 et 2006 sous l'effet du net ralentissement des mises en place de poussins de chair.

En valeur, le solde du commerce extérieur des œufs de consommation est positif, tiré par les fortes exportations d'ovoproduits alimentaires

Depuis 1996, le solde en valeur des échanges d'œufs de consommation est positif. En 2010, il se situe quasiment au niveau de 1996, soit à hauteur d'environ 25 millions d'euros. Le

solde des échanges d'ovoproduits dynamise l'ensemble, car le solde relatif aux œufs en coquille est souvent négatif, notamment ces dernières années.

Le solde en volume du commerce extérieur des ovoproduits, jusque là positif, s'annule en 2010...

Les importations françaises d'ovoproduits ont quasiment doublé entre 2000 et 2010 (de 37 000 teoc à 72 000 teoc). L'Union européenne est de très loin le principal fournisseur de la France (71 000 teoc en 2010). En provenance des Pays-Bas, premier fournisseur de l'hexagone en ovoproduits, les importations ont été majorées de 160 % au cours de la période considérée. En provenance d'Espagne, elles ont été quintuplées. Pour des volumes moindres, celles en provenance d'Allemagne et d'Italie ont été respectivement augmentées de 25 % et 140 %. À l'inverse, en provenance de l'ensemble Belgique-Luxembourg, elles se sont repliées de près d'un tiers.

Entre 2006 et 2010, les exportations françaises d'ovoproduits se sont réduites de 23 %. En effet, les deux clients les plus importants de la France, l'Allemagne et l'ensemble Belgique-

Luxembourg ont restreint leurs achats respectivement de 39 % et 40 %.

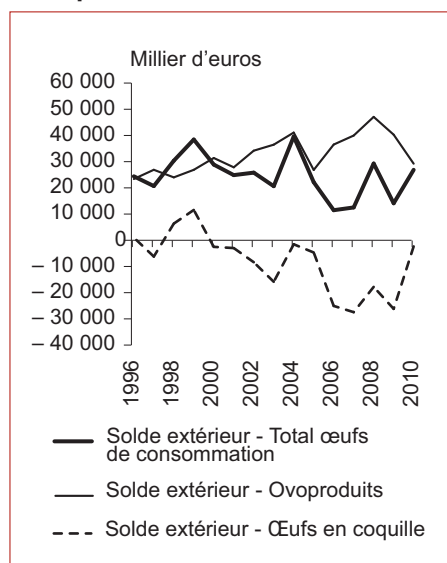
... alors que le solde en valeur du commerce extérieur des œufs coquille est négatif depuis 2000

Pour le commerce extérieur des œufs coquille, les données en masse (en kg) ne sont pas disponibles à partir de 2006. Le solde en valeur du commerce extérieur est négatif depuis 2000, en raison notamment de l'augmentation de 23 % des importations d'œufs coquille de entre 2000 et 2010. En 2010, toutefois, il se rapproche de l'équilibre : le déficit s'élève seulement à un peu plus de deux millions d'euros contre 26 millions en 2009.

Les importations françaises depuis l'Espagne, principal fournisseur de la France, ont augmenté de 275 % de 1996 à 2010, passant de 10 millions d'euros à 38 millions.

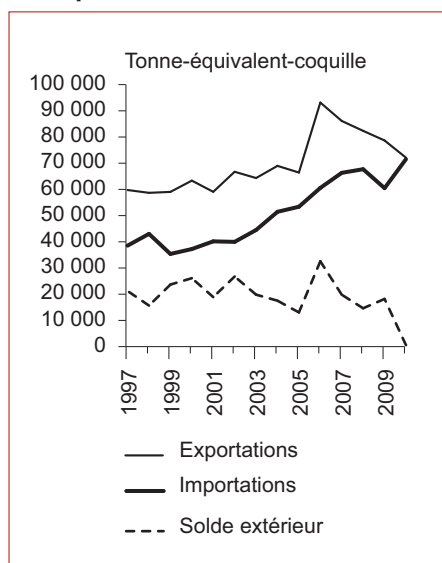
Les exportations françaises, quant à elles, sont en progression de 12 % dans le même temps, notamment vers les Pays-Bas qui ont augmenté de manière très importante leurs achats à la France, passant d'un peu plus d'un million d'euros en 1996 à plus de 15 millions en 2010.

En valeur, le solde extérieur des œufs de consommation est positif, grâce notamment aux exportations d'ovoproduits



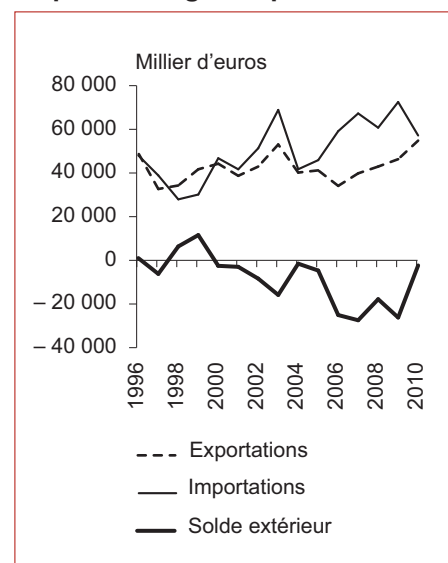
Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

Les importations en volume d'ovoproduits sont en hausse



Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

Le solde extérieur en valeur des œufs coquille est négatif depuis 2000



Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

La consommation estimée oscille entre 217 et 229 œufs par personne et par an entre 2005 et 2010

Les données en masse du commerce extérieur sont également nécessaires au calcul de la consommation française. En leur absence, l'estimation réalisée à l'aide des données du commerce extérieur en valeur corrigées de l'évolution des prix à la production souligne une consommation variant entre 217 et 229 œufs par personne, entre 2005 et 2010.

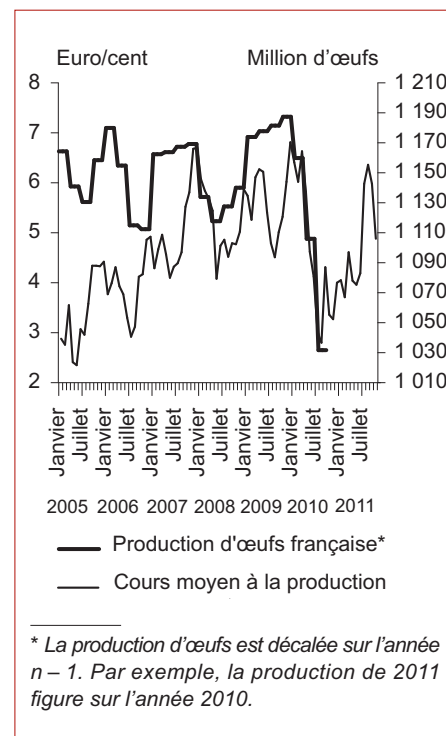
La consommation des œufs se maintient plutôt bien, notamment en période un peu difficile économiquement, car c'est un aliment relativement bon marché. Néanmoins, la filière est confrontée à la forte augmentation du prix de l'aliment ces dernières années, notamment à partir de fin 2007, puis à partir de fin 2010.

Entre ces deux périodes, l'année 2009 se révèle une période favorable pour

les producteurs d'œufs, car le prix de l'aliment baisse un peu et le cours de l'œuf se maintient à un bon niveau. À compter de la fin du premier trimestre 2010, le cours moyen à la production entame une période de repli assez marquée, alors que la production continue de croître.

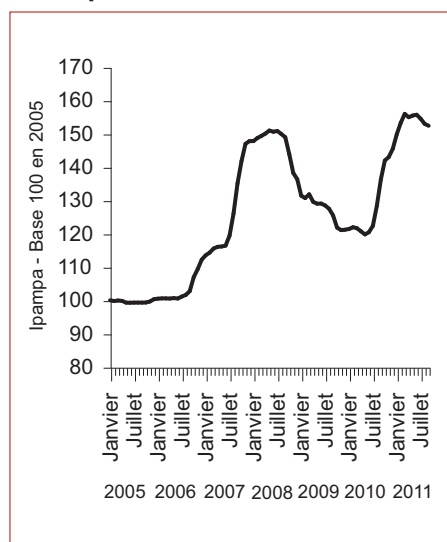
Fréquemment, une augmentation de la production suit une hausse du cours de l'œuf à une année d'intervalle, et donc le prix français conditionne la production avec un certain retard. En effet, les professionnels de la filière, prenant acte d'une progression du cours augmentent les mises en place de poulettes à ce moment-là. Une poulette commence à pondre au terme de cinq mois d'élevage et le maximum de sa production coïncide avec les six mois suivants : en conséquence, l'effet de l'augmentation des mises en place sur la production se situe environ une année plus tard.

Les variations du cours à la production des œufs influencent la production de l'année suivante



Sources : Agreste, Insee

Le coût de l'aliment pour poules pondeuses en cage est au plus haut mi-2011



Sources : Agreste, Insee

La directive 1999/74/CE du conseil de l'Union européenne, transposée par l'arrêté du 1^{er} février 2002, établit les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses

Dispositions applicables à l'élevage en cages aménagées :

Les États membres veillent à ce que, à compter du 1^{er} janvier 2012, toutes les cages visées au présent chapitre répondent au moins aux exigences énoncées ci-dessous :

1 – les poules pondeuses doivent disposer :

- d'au moins 750 centimètres carrés de la superficie de la cage par poule, dont 600 centimètres carrés de surface utilisable, étant entendu que la hauteur de la cage autre que celle au-dessus de la surface utilisable doit avoir au moins 20 centimètres en tout point et que la superficie totale de toute cage ne peut pas être inférieure à 2 000 centimètres carrés ;
- d'un nid ;
- d'une litière permettant le picotage et le grattage ;
- de perchoirs appropriés offrant au moins 15 centimètres par poule ;

2 – une mangeoire pouvant être utilisée sans restriction doit être prévue. Sa longueur doit être d'au moins 12 centimètres multipliée par le nombre de poules dans la cage ;

3 – chaque cage comporte un système d'abreuvement approprié, compte tenu notamment de la taille du groupe ; dans le cas d'abreuvoirs à raccords, deux télines ou deux coupes au moins doivent se trouver à portée de chaque poule ;

4 – pour faciliter l'inspection, l'installation et le retrait des animaux, les rangées de cages doivent être séparées par des allées d'une largeur minimale de 90 centimètres et un espace d'au moins 35 centimètres doit être prévu entre le sol du bâtiment et les cages des rangées inférieures ;

5 – les cages sont équipées de dispositifs appropriés de raccourcissement des griffes.

Le bilan œufs permet de connaître la production totale d'œufs composée des œufs de consommation et des œufs à couvrir, ainsi que la consommation alimentaire

Depuis le 1^{er} janvier 2006, une réglementation européenne rend facultative l'information sur les masses (en kilo) pour les produits dont la déclaration en unité supplémentaire est obligatoire. Pour les œufs, les poids moyens issus des données douanières (masse/unités) ne sont pas pertinents. Pour les travaux statistiques, les unités supplémentaires sont recalculées à partir des masses considérées comme plus fiables. Les masses sont donc indispensables. En leur absence, on ne peut donc commenter que les données du commerce extérieur en valeur. Les chiffres du commerce extérieur en unités utilisés ci-dessous ont été estimés à partir des données en valeur fournies par le service des Douanes, corrigées de l'évolution des prix à la production.

Exemple : pour l'année 2010

Milliard d'œufs

+ Production d'œufs à couvrir	1,356
+ Production d'œufs de consommation	14,161
dont Production intensive (estimée par le modèle de prévision)	13,353
Production semi-intensive (1)	0,412
Production traditionnelle (2)	0,396
= Production intérieure totale	15,518
+ Importations (3)	2,505
- Exportations (3)	1,863
= Utilisation intérieure totale	16,159
- Œufs mis en incubation	1,236
- Œufs à usage non alimentaire	0,134
= Consommation alimentaire	14,790

(1) Production professionnelle issue de poules de souches mixtes, moins productives.

(2) Production issue de la basse-cour.

(3) Estimées à partir des données en valeur fournies par le service des Douanes, corrigées de l'évolution des prix à la production.

Le nouveau modèle de prévision de production d'œufs différencie l'élevage en cage des autres modes d'élevage : « agriculture biologique », « plein air » et « au sol »

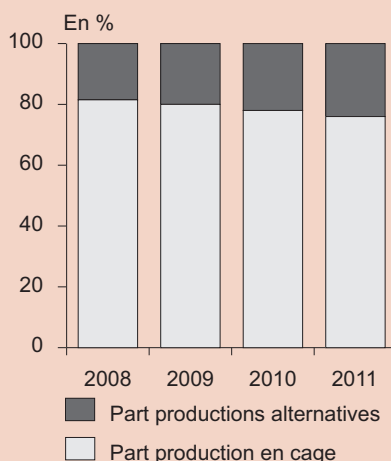
Le modèle utilisé jusqu'en 2009 ne différenciait pas les productions de poules en cage et les élevages de poules dits alternatifs « plein air », « au sol » et « agriculture biologique ». Ce modèle retenait une production moyenne par poule de 296 œufs sur une durée de ponte égale à une année. À compter de 2009, à la lumière des résultats de l'enquête aviculture 2008 réalisée par le SSP et des informations procurées par l'Itavi, le modèle est révisé. La nouveauté la plus importante consiste à séparer les deux catégories d'élevage décrites ci-dessus, afin de calculer indépendamment les deux productions, d'œufs de poules en cage et d'œufs de poules en élevage alternatif.

Dans le nouveau modèle, la répartition poules en cage/poules alternatives passe de 81,5 % - 18,5 % en 2005 à 76 % - 24 % en 2011.

Le modèle applique un taux de mortalité des poulettes différencié suivant la nature de l'élevage, en cage ou alternatif. Ce taux de mortalité intègre, outre les pertes « naturelles » en élevage, les abattages pour contamination salmonella. Les taux de mortalité sont de 2,7 % pour les cages et de 2,2 % pour les alternatifs.

La méthodologie complète du modèle est disponible sur le site Agreste du SSP : Agreste/Statistique agricole/Données en ligne/DISAR/Documents/Par collection/Méthodologie/Conjoncture Avicole Méthodologie du modèle de prévision œufs.

La part des poules en production d'œufs alternative est en constante progression



Source : Agreste - Itavi

La durée de ponte, différente suivant le mode d'élevage considéré, est la suivante :

Année	Durée de ponte (semaines)	
	Cage	Alter
2005	50	46
2006	52	48
2007	54	49
2008	54	50
2009	54	50
2010	54	50
2011	54	50

Les courbes de ponte (nombre d'œufs pondus par période de 4 semaines) sont les suivantes :

Cage

P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13	P14
28,8	26,6	26,1	26,5	25,3	25,0	24,7	24,5	23,6	22,8	21,7	21,3	20,3	15,4

Alternatives

P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13
26,1	24,1	23,6	24,0	22,9	22,7	22,4	22,2	21,4	20,7	19,7	19,3	14,0

Les ovoproduits représentent une part importante de la consommation des œufs

Les ovoproduits sont des denrées alimentaires constituées par l'œuf entier ou une partie – le jaune ou le blanc – de l'œuf, éventuellement débarrassé de certains de ses composants

mineurs – glucides par exemple – ou additionnés d'ingrédients tels que sucre, sel, acide ascorbique, glycérine, conservateurs, anticoagulants et enfin commercialisés sous forme de

denrée réfrigérée, congelée ou desséchée, ayant subi une pasteurisation. L'Itavi estime que la part des ovoproduits atteindra environ 35 % de la consommation française d'œufs en 2012.

Sources et définitions

- L'enquête auprès des abattoirs de volailles et de lapins pour les abattages de volailles en têtes et en tonnes équivalent-carcasse (Gallus, dindes, canards, pintades, etc.)
- L'enquête auprès des sélectionneurs et accoueurs pour les éclosions de poussins
- La tendance nationale officieuse (TNO) pour l'œuf calibré, réalisée et publiée par les Marchés
- Les statistiques de la DGDDI (Douanes) pour les données de commerce extérieur
- Rétropolation : lors d'un changement de système, calcul des données des années antérieures selon les concepts et dans les nomenclatures du nouveau système

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Aviculture » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Aviculture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « La production de volailles de chair est en hausse depuis début 2011 », Infos rapides Aviculture n° 11/11, décembre 2011
- « La consommation de foie gras en progression en 2010 », Synthèses Aviculture, n° 2011/154, juillet 2011
- « Production et consommation de pintade en repli depuis plus de dix ans, malgré des atouts », Synthèses Aviculture, n° 2011/152, juin 2011
- « La filière lapin souffre du repli chronique de sa consommation », Synthèses Aviculture, n° 2010/135, décembre 2010

[Retour éditorial](#)

Stabilisation de la collecte de lait de chèvre et réduction des stocks

La collecte de lait de chèvre tend à se stabiliser en 2011 mais les stocks abondants de caillé dans les entreprises ont conduit à une baisse du prix payé aux producteurs. Grâce à la forte réduction des importations de produits intermédiaires – lait liquide vrac, caillé, lait concentré – malgré la stagnation des fabrications de fromages, les stocks commencent à se réduire. Toutefois, la consommation de fromages des ménages est en baisse.

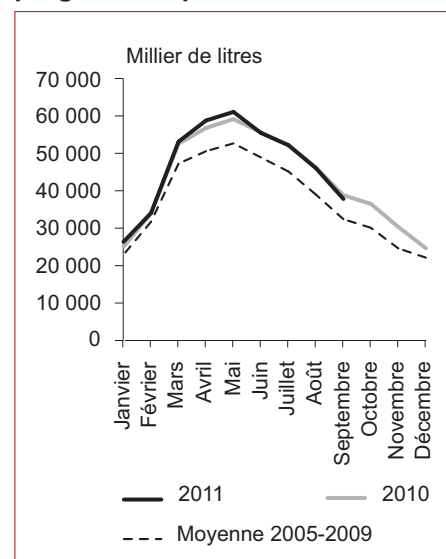
En cumul sur les neuf premiers mois de 2011, la collecte de lait de chèvre a progressé de 1,1 % et tend à se stabiliser. La progression s'est surtout concentrée sur les premiers mois de l'année. La collecte était stable de juin à août par rapport à 2010 et a commencé réellement à baisser en septembre. Cette hausse de la collecte est toutefois moins importante que celle des deux années précédentes : + 7 % en 2010 par rapport à 2009, + 12 % en 2009 par rapport à 2008. La hausse de la collecte en 2010 avait été permise par un accroissement du cheptel et une amélioration de la productivité. Ainsi, entre novembre 2009 et novembre 2010, le nombre de chèvres a augmenté de 5 % et celui des chevrettes saillies de 8 %. La quantité moyenne de lait produit par chèvre et par campagne est passée de 818 kg à 842 kg, avec une augmentation de deux jours de la durée moyenne de lactation, selon l'Institut de l'élevage et France conseil élevage.

Ralentissement de la collecte dans quelques bassins de production

L'évolution des volumes sur les neuf premiers mois de 2011 est variable selon les bassins de production. Poitou-Charentes, la principale région productrice qui concentre 44 % des volumes, a modéré sa collecte qui n'évolue que de + 1,3 % sur neuf mois, avec une baisse de 8 % sur le seul mois de septembre par rapport à 2010. La collecte de la région Centre a diminué de 1,7 % sur les neuf premiers mois. En revanche, les deux régions les plus dynamiques, Pays de la Loire (17 % de la collecte 2010) et Midi-Pyrénées (11 %) n'ont pas freiné leur collecte, qui progresse encore respectivement de + 6 % et + 7 %. Elle avait déjà fortement progressé entre 2009 et 2010, avec + 8,5 % en Pays de la Loire et une poussée spectaculaire de + 16 % en Midi-Pyrénées après + 13 % entre 2008 et 2009, soit + 31 % en deux ans. La collecte en Poitou-Charentes

avait aussi progressé entre 2009 et 2010, avec une hausse de 7 %.

La collecte de lait de chèvre progresse depuis 2008

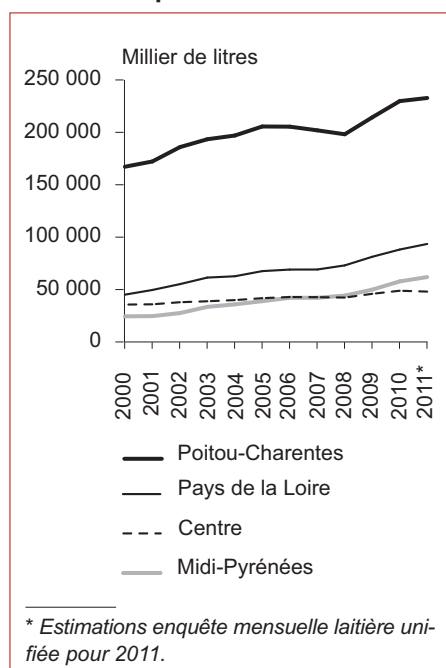


Source : Agreste/FranceAgriMer - Enquête mensuelle laitière unifiée

Des stocks de produits de report élevés en 2010, qui commencent à se réduire

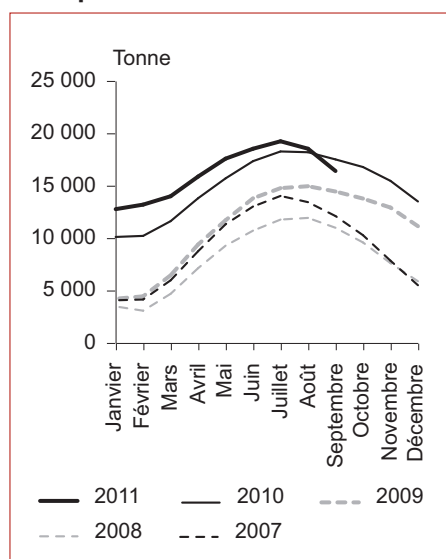
En septembre 2011, les stocks de produits de report – caillé, lait concentré, ultrafiltrat, préfromage – commencent enfin à diminuer : ils sont inférieurs de 8 % au niveau très élevé de 2010. En effet, la hausse de la collecte et des importations, notamment en prove-

Les livraisons de lait de chèvre progressent dans les principaux bassins de production



Source : Agreste - FranceAgriMer - EAL jusqu'en 2010

Les stocks de produits de report commencent à diminuer en septembre 2011



Source : Agreste/FranceAgriMer - Enquête mensuelle laitière unifiée

nance d'Espagne, d'un niveau élevé au moment où la demande diminuait, ont contraint les entreprises à fabriquer des produits congelés de report, surtout du caillé, et les stocks se sont accumulés. Ils sont passés de 6 000 tonnes en décembre 2008 à 13 500 tonnes en décembre 2010. Traditionnellement élevés en été, ils ont atteint un pic à près de 20 000 tonnes en juillet 2011.

L'augmentation de la collecte était destinée à répondre aux besoins des industriels. En effet, la hausse régulière de la demande avait incité les industriels à accroître leur production. Par manque de disponibilités en France, ils avaient eu recours aux importations de produits intermédiaires. Les quantités de lait liquide vrac et de caillé importées ont été particulièrement élevées en 2007 et en 2008, à plus de 100 millions de litres-équivalent-lait. Les quantités de fromages de chèvre fabriquées par les industriels ont ainsi augmenté de 8 % en 2006, de 3 % en 2007 et de 2 % en 2008. La crise économique de 2008 a réduit la demande alors même que la collecte s'est mise à fortement progresser, grâce à des hausses de prix du lait et à un plan de pérennisation mis en place par la filière.

En parallèle de la stabilisation de la collecte, les fabrications industrielles de fromages de chèvre du mois de septembre 2011 se replient de 6,7 % par rapport à septembre 2010, avec une hausse des fromages frais et une baisse des fromages affinés. Sur les neuf premiers mois de l'année, les fabrications restent stables par rapport à l'année précédente, les fromages frais poursuivant leur croissance. Ce maintien des fabrications et la baisse des importations de produits de report n'ont cependant pas suffi à réduire plus tôt les stocks des entreprises.

Le prix du lait de chèvre en baisse et des coûts de production en hausse

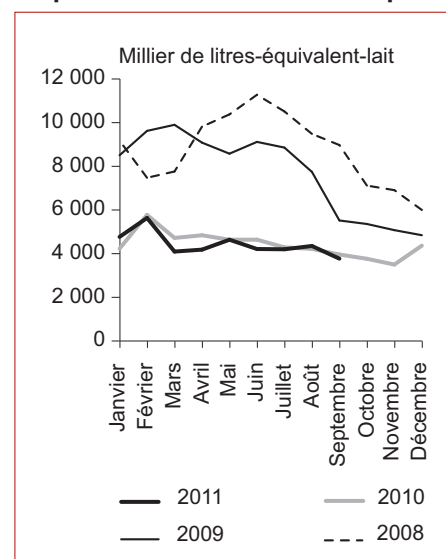
Suite aux stocks de produits de report élevés et à la faiblesse de la demande des consommateurs, le prix de base du lait de chèvre s'est replié à partir du mois d'avril 2010. Ainsi, sur les huit derniers mois de l'année 2010, la baisse du prix de base du lait a été de

4,7 %, entraînant une baisse de 3,5 % sur l'ensemble de l'année 2010. La baisse s'est amplifiée jusqu'au mois de mars 2011 atteignant à cette date 6,6 % par rapport à mars 2010. Depuis, la baisse s'est ralentie. En septembre 2011, elle se situe à - 1,4 % par rapport au même mois de 2010. Cette baisse des prix aux éleveurs s'est produite en même temps qu'une forte hausse des coûts de production, notamment ceux de l'alimentation animale. Après avoir baissé jusqu'à l'été 2010, le prix des aliments composés pour chèvres a fortement progressé et a retrouvé les niveaux élevés atteints durant le deuxième semestre 2008. En septembre 2011, le prix des aliments pour chèvres riches en protéines se situe au même niveau qu'en octobre 2008 et celui des aliments peu riches en protéines au niveau des prix d'août 2008. Le prix de ces deux types d'aliments a augmenté de 13 % en un an.

Une consommation en repli

En septembre 2011, les volumes de fromages de chèvre achetés par les ménages se sont réduits de 2,3 % par rapport à septembre 2010, selon le panel Kantar Worldpanel et FranceAgriMer. En cumul depuis le début de l'année, la baisse n'est que de 0,9 % mais on assiste à un retournement de tendance depuis fin 2010. Les ventes de fromages de chèvre en libre service se réduisent et les

En 2010 et 2011, tassement des importations de produits intermédiaires caprins

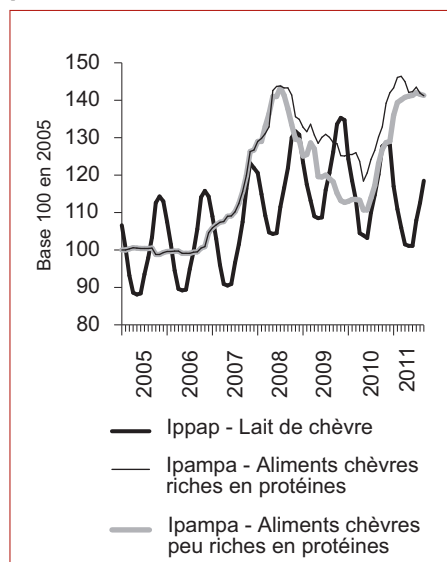


Source : Agreste/FranceAgriMer - Enquête mensuelle laitière unifiée

spécialités les moins chères, les plus fabriquées, pèsent de plus en plus lourd dans le panier des ménages, ce qui contribue à réduire les prix moyens.

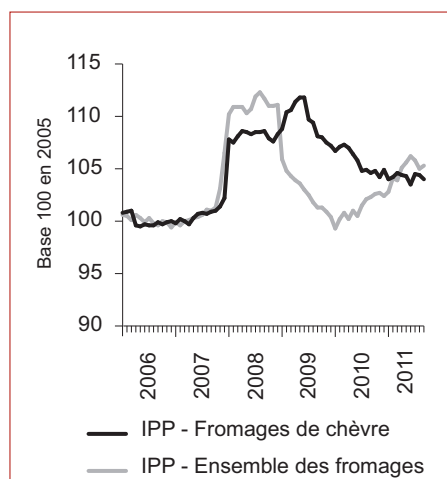
De fait, en septembre 2011, à 11,12 euros/kg, le prix moyen des fromages de chèvre est inférieur de 1,9 % au prix moyen de septembre 2010, alors que le prix moyen de l'ensemble des fromages progresse de 0,9 % (+ 1,7 % pour les fromages de vache). En cumul sur les neuf premiers mois de l'année, le prix est stable pour les fromages de chèvre mais en augmentation pour les fromages de vache. Après les prix élevés de 2008 et 2009, les prix industriels des fromages de chèvre ne cessent de diminuer : en

Nouvelle hausse des prix des aliments composés pour chèvre en 2011



Sources : Agreste, Insee

Le prix des fromages de chèvre tend à baisser



Source : Insee

2011, ils sont inférieurs de 1,4 % à ceux de 2010, eux-mêmes inférieurs de 3,5 % à ceux de 2009. L'indice des prix à la production (IPP) qui mesure ces évolutions a atteint 111,8 à son plus haut niveau en mai et juin 2009 pour redescendre à 104 en septembre 2011 (base 100 en 2005). Ces prix restent toutefois supérieurs à ceux de 2006 et 2007.

Face à cette situation difficile ayant conduit à des sur-stocks de produits de report en entreprise et à une baisse des prix de vente des fromages et du lait à la production, un plan de relance a été mis en place à compter de mi-2010, avec notamment des actions de promotion des fromages de chèvre. Par ailleurs, un plan stratégique pour la filière caprine est en cours de finalisation.

La filière laitière caprine s'est fortement développée depuis une quinzaine d'années

Depuis 1995, la production de lait de chèvre n'a cessé d'augmenter : en 15 ans, la hausse s'est élevée à 50 %. Entre 2000 et 2010, le cheptel de chèvres a augmenté de 16 %. Cette progression de la production de lait a surtout concerné les livraisons à l'industrie (+ 88 %) au détriment du lait utilisé pour les fabrications à la ferme (- 12 %). La vente directe de lait entier de chèvre, déjà faible, est devenue très marginale (moins de 0,5 % du lait produit en 2010). Au total, en France métropolitaine, les livraisons à l'industrie représentent 79 % de la production finale de lait de chèvre et jusqu'à 95 % en Poitou-Charentes.

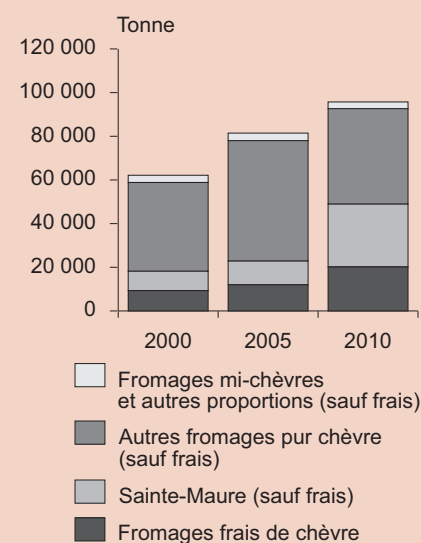
Les livraisons à l'industrie de lait de chèvre proviennent surtout de la région Poitou-Charentes (44 %), suivie des Pays de la Loire, de Midi-Pyrénées et du Centre. Entre 2000 et 2010, les régions Pays de la Loire et Midi-Pyrénées ont renforcé leurs positions de producteurs de lait de chèvre, concentrant à elles deux 28 % du lait collecté (contre 21 % en 2000). En dix ans, Pays de la Loire a doublé ses livraisons de lait de chèvre et Midi-Pyrénées les a multipliées par 2,3. Toutefois, la région Poitou-Charentes reste prédominante en ce qui concerne les fabrications industrielles : près des trois quarts des fromages de chèvre industriels sont produits dans cette région.

Depuis 2000, les fabrications industrielles de fromages de chèvre ont fortement progressé, en particulier les fromages frais de chèvre et les fromages du type Sainte-Maure, les bûchettes. Les quantités produites ont été doublées pour les premiers

et triplés pour les seconds. Seul le « Sainte-Maure de Touraine » bénéficie de l'appellation d'origine contrôlée. Il se présente sous la forme d'une bûche allongée avec une croûte gris bleutée et a pour particularité d'être traversé en son milieu d'une paille de seigle gravée au nom de l'appellation. Au total, les industriels ont fabriqué 22 % de fromages de chèvre, hors fondus, en plus entre 2000 et 2010.

Quatorze de ces fromages de chèvre bénéficient d'une appellation d'origine contrôlée (AOC). Les volumes les plus importants sont ceux de Sainte-Maure de Touraine, de Rocamadour, de Selles sur Cher et de Crottin de Chavignol. Les volumes commercialisés sous ces 14 appellations représentent en 2010 un peu plus de 6 % des volumes de fromages de chèvre produits.

Des fabrications de fromages de chèvre en hausse



Source : Agreste - EAL

Sources

- L'enquête mensuelle laitière unifiée réalisée par FranceAgriMer et le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire pour les données de collecte de lait, de fabrication de produits laitiers de l'année 2011, pour les stocks et les importations de produits intermédiaires.
- L'enquête annuelle laitière réalisée par le SSP pour les données de fabrications et de collecte jusqu'en 2010.
- La Statistique agricole annuelle réalisée par les services régionaux du SSP pour les productions finales de lait de chèvre et fabrications à la ferme.
- Les Recensements agricoles réalisés par le SSP pour les données sur les cheptels de 2000 et 2010.
- L'Institut de l'élevage et France conseil élevage pour les résultats du contrôle laitier.

Pour en savoir plus

- « Reprise des fabrications de produits laitiers en 2010 », Agreste Primeur, n° 268, novembre 2011
- « La collecte de lait de chèvre progresse modérément », Infos rapides Lait n° 09/11, octobre 2011
- « Lait de chèvre - Collecte, stabilisation confirmée », Tendances, numéro 18, novembre 2011, Institut de l'élevage
- « L'année économique caprine 2010 », Le dossier Économie de l'élevage, n° 412, avril 2011, Institut de l'élevage
- « Productions caprines - Chiffres clés 2011 », Institut de l'élevage
- « Poitou-Charentes : premier pôle français de production de fromages de chèvre », Agreste Poitou-Charentes, n° 14, juillet 2010
- « Résultats de contrôle laitier - Espèce caprine - 2010 », Institut de l'élevage
- « Conjoncture mensuelle lait - octobre 2011 », Agreste Centre, chiffres et données, n° 2011 CD30, novembre 2011

Retour éditorial

Le poste « Autres produits alimentaires » : 16 % de la production agroalimentaire française

En 2010, les « autres produits alimentaires », activités comprenant le sucre et les produits de seconde transformation, assurent 16 % de la valeur des productions agroalimentaires françaises. Les « autres produits alimentaires » sont, avec les produits laitiers, les seuls produits alimentaires – boissons exclues – à présenter une balance commerciale excédentaire. Les échanges extérieurs sont intenses, en particulier pour le chocolat, le sucre et les « préparations alimentaires diverses », qui constituent, avec les plats préparés, les principales productions de cette activité.

Des productions très diversifiées

Dans la nomenclature de produits alimentaires, le poste « **Autres produits alimentaires** » englobe des productions très diversifiées. Les principales productions de cette activité sont les **plats préparés**, le **chocolat-confiserie**, les « **préparations alimentaires diverses** » (levures, soupes, sandwichs et pizzas fraîches non cuites etc.) et le **sucre blanc**. Les « **autres produits alimentaires** » englobent aussi les **café et thé transformés**, les **aliments homogénéisés et diététiques** et les **condiments et assaisonnements**. Les « **autres produits alimentaires** » représentent 16 % de la valeur des productions agroalimentaires française en 2010, soit autant que les produits laitiers. Ils forment, avec les viandes et boissons (21 % chacun), les quatre axes majeurs de la production alimentaire de la France.

En 2010, la production commercialisée de **plats préparés** représente 4,4 milliards d'euros. Cette production, essentiellement des plats préparés à base de viande, est en grande partie destinée à la consommation intérieure. La valeur de la production commercialisée de **cacao, chocolat et confiseries** s'élève à 4 milliards en 2010 ; elle est plutôt orientée vers le chocolat en vrac, la pâte et le beurre de cacao, les bonbons au chocolat et la pâte à tartiner. Le **sucre blanc** et les « **préparations alimentaires diverses** », fortement exportés, représentent respectivement 2 milliards d'euros et 3,6 milliards d'euros de production en 2010.

Contrairement à l'ensemble des produits alimentaires, la production en volume des « **autres produits alimentaires** » a tendance à augmenter, tirée

vers le haut par les **aliments homogénéisés et diététiques** et les « **préparations alimentaires diverses** » comprenant les levures, soupes, sandwichs et pizzas fraîches non cuites, etc. Ils font en effet l'objet d'une demande extérieure croissante : la demande chinoise en **aliments homogénéisés et diététiques**, et notamment en aliments pour enfants, s'est fortement accrue depuis 2009, suite au scandale du lait frelaté à la mélamine. Par ailleurs, la demande européenne en « **préparations alimentaires diverses** » a tendance à augmenter depuis 2003. Les productions de **cacao, chocolat et confiserie**, de **plats préparés**, de **café et thé transformés** et de **sucre** sont quant à elles relativement stables.

Après avoir marqué le pas en 2009 lors de la crise économique, la hausse de

la production a repris à partir du début d'année 2010. Ainsi, au troisième trimestre 2011, la production en volume des « **autres produits alimentaires** » augmente de 7 % par rapport au troisième trimestre 2010.

Le prix à la production des « **autres produits alimentaires** » est moins

volatil que pour l'ensemble des produits alimentaires : plus transformés, ces produits sont moins sensibles aux fluctuations des cours des matières premières, à la hausse comme à la baisse. Ainsi, lors du renchérissement des matières premières en 2008, le prix à la production des « **autres produits alimentaires** » augmente de

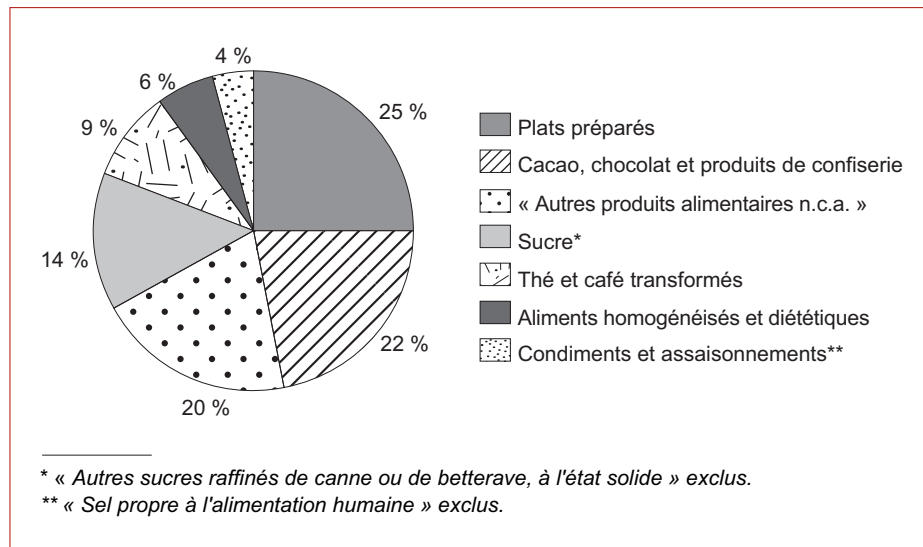
2,4 % par rapport à 2007, contre 7 % pour l'ensemble des produits alimentaires hors boissons. Les prix sont retombés brusquement en début d'année 2009, conséquence du changement du système de facturation entre industriels et grande distribution lors de l'entrée en vigueur de la loi de modernisation de l'économie. Les prix se sont ensuite érodés au cours de l'année 2009, en lien avec la crise économique, avant de reprendre leur tendance haussière au cours de l'année 2010. Au troisième trimestre 2011, ils augmentent de 5 % par rapport au troisième trimestre 2010, retrouvant un niveau légèrement inférieur à celui du troisième trimestre 2007.

D'importants échanges avec l'Union européenne

Avec un excédent commercial de 201 millions d'euros au troisième trimestre 2011, les « **autres produits alimentaires** » sont, avec les **produits laitiers**, les seules activités alimentaires – boissons exclues – à présenter une balance commerciale excédentaire. Par ailleurs, leurs exportations comme leurs importations sont particulièrement importantes : en 2010, la valeur des exportations des « **autres produits alimentaires** » représente 25 % de l'ensemble des produits alimentaires hors boissons, et les importations 20 %. Comme pour l'ensemble des produits alimentaires, ces échanges s'effectuent essentiellement avec l'Union européenne, et notamment avec l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Belgique et l'Espagne.

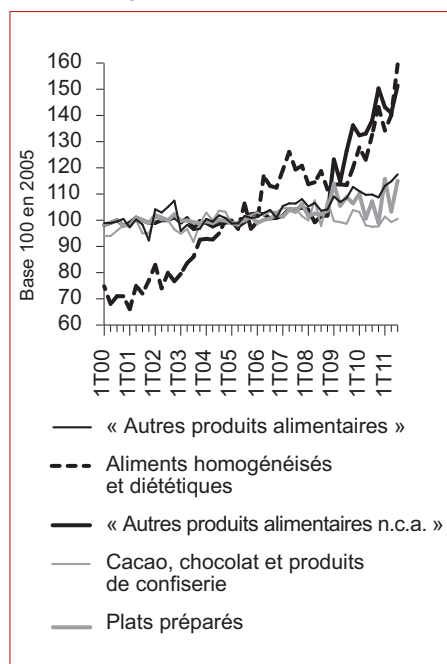
Le commerce extérieur des « **autres produits alimentaires** » a peu souffert de la crise économique de 2009, contrairement à l'ensemble des produits alimentaires et des boissons. Ainsi, la hausse des exportations des « **autres produits alimentaires** » s'est juste ralentie en 2009, alors que celles des produits alimentaires et des boissons se sont réduites de respectivement 6 % et 15 %. Quant aux importations, elles sont restées stables en 2009 pour les « **autres produits alimentaires** », alors qu'elles se sont rétractées de respectivement 6 % et 3 % pour les produits alimentaires et les boissons.

Les plats préparés et le chocolat représentent près de la moitié de la valeur des ventes des « autres produits alimentaires »



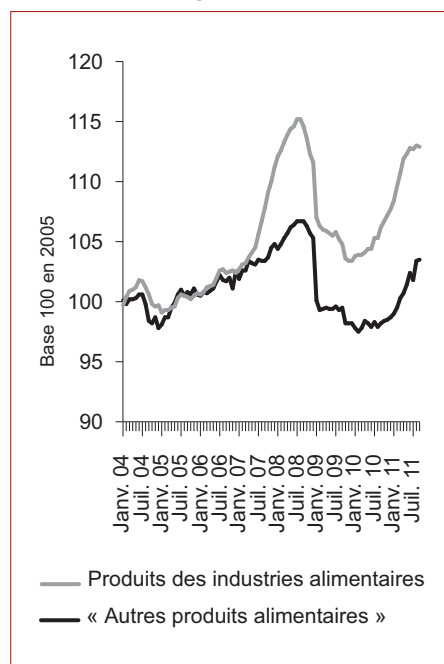
Source : SSP - Agreste - Prodcop 2010 - Valeur des productions des « autres produits alimentaires » commercialisés en 2010 en %

Haussée de la production d'aliments homogénéisés et diététiques



Sources : Insee, Agreste - Ipi CVS

Le prix à la production des « autres produits alimentaires » est moins volatil que celui de l'ensemble des produits alimentaires



Source : Insee - Ipi

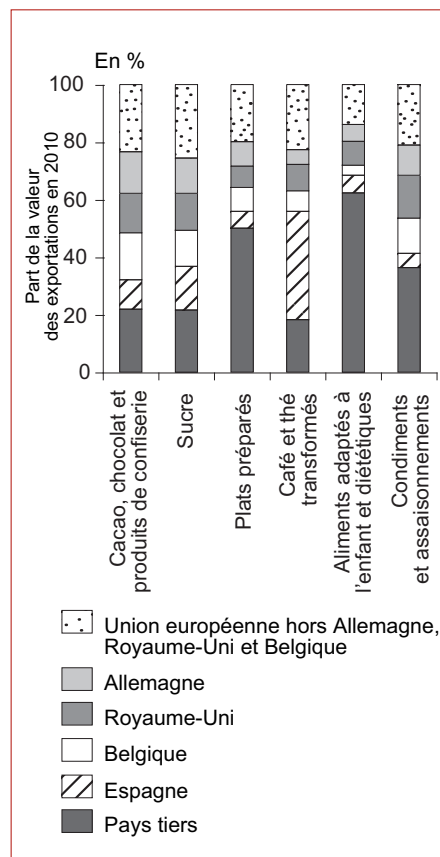
Le **sucre** et les « **préparations alimentaires diverses** », fortement tournés vers l'exportation, contribuent significativement à l'excédent commercial des « **autres produits alimentaires** ». Les excédents des **aliments homogénéisés et diététiques** et des **plats préparés** sont eux moins prononcés. Par ailleurs, depuis 2009, l'excédent commercial des **aliments homogénéisés et diététiques** a tendance à augmenter, conséquence d'une demande accrue de la Chine en aliments pour enfants.

Les échanges en « **cacao, chocolats et confiseries** » et en **café et thé transformés** sont intenses (notamment avec l'Union européenne), mais les importations dépassent largement les exportations.

Le sucre blanc et les « préparations alimentaires diverses » sont fortement tournés vers l'exportation

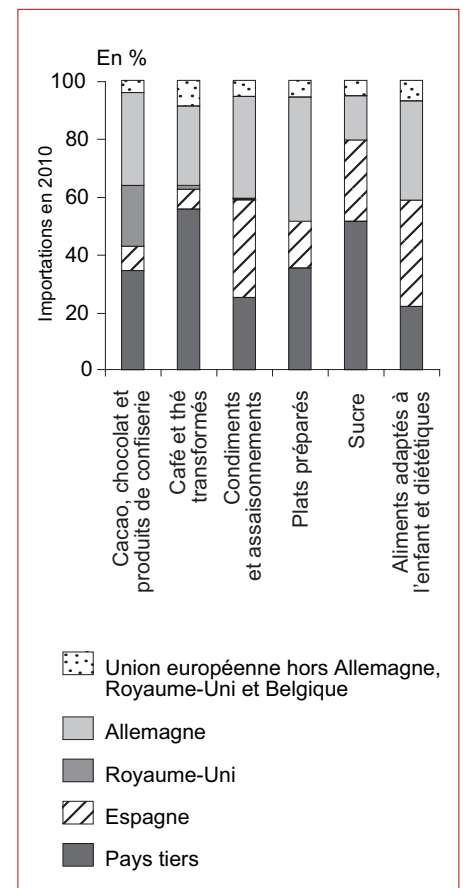
Les balances commerciales du sucre, en particulier du sucre blanc, et des « **préparations alimentaires diverses** » sont fortement excédentaires, ces secteurs étant fortement tournés

Aliments homogénéisés et plats préparés s'exportent principalement vers les pays tiers



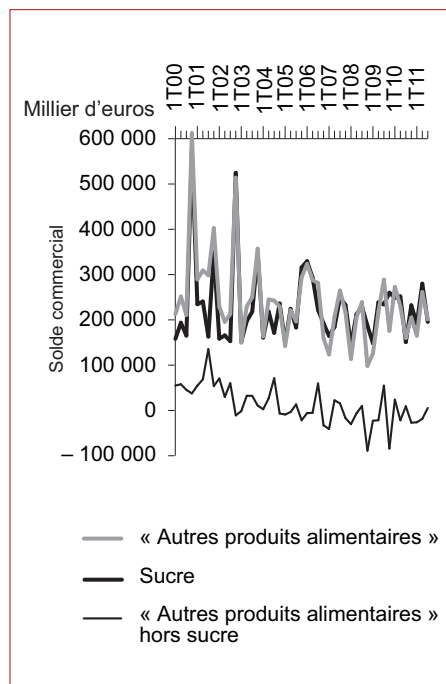
Source : DGDDI (Douanes)

Des importations en provenance de l'Allemagne



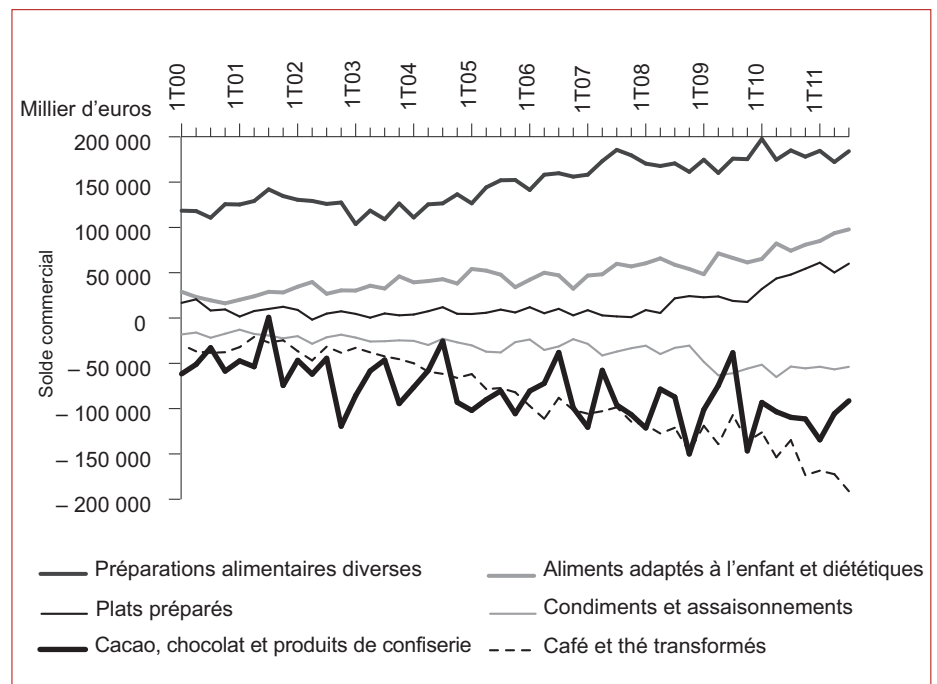
Source : DGDDI (Douanes)

Le sucre contribue fortement à l'excédent commercial des « autres produits alimentaires »



Source : DGDDI (Douanes)

Forte progression du déficit commercial des café et thé transformés



Source : DGDDI (Douanes)

	3 ^e trimestre 2011			Année 2010			
	Excédent commercial	Exportations	Importations	Excédent commercial	Exportations	Importations	Production commercialisée
« Autres produits alimentaires »	201	1 711	1 510	868	6 255	5 386	17 953
Sucre*	195	285	89	884	1 169	285	2 491
Cacao, chocolat et confiseries	- 91	505	596	- 418	1 707	2 125	3 985
Café et thé transformés	- 191	125	316	- 588	444	1 032	1 530
Condiments et assaisonnements**	- 54	79	133	- 226	296	521	740
Plats préparés	60	181	121	178	669	491	4 441
Aliments homogénéisés et diététiques	98	130	32	303	423	120	1 099
« Autres produits alimentaires n. c. a. »	184	405	221	735	1 547	811	3 575

* Pour la production commercialisée, les « autres sucres raffinés de canne ou de betterave, à l'état solide » sont exclus.

** Pour la production commercialisée, le « sel propre à l'alimentation humaine » est exclu.

Source : DGDDI (Douanes) et SSP - Agreste - Prodcum 2010

vers l'exportation. Ils contribuent ainsi fortement à l'excédent commercial des « autres produits alimentaires ». Le **sucre** est exporté à 90 % vers l'Union européenne, en majorité vers l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. En comparaison, les « préparations alimentaires diverses » sont un peu plus exportées vers les pays tiers : seulement 64 % des exportations sont à destination de l'Union européenne.

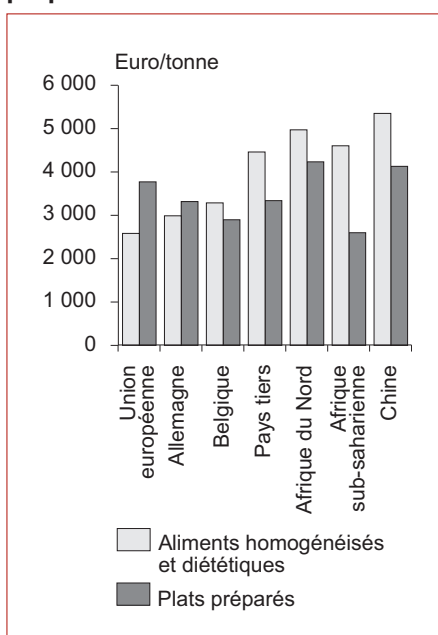
Aliments homogénéisés et diététiques : une demande chinoise de plus en plus dynamique depuis 2009

Les **aliments homogénéisés et diététiques** participent à l'excédent commercial des « autres produits alimentaires ». La valeur des exportations est cependant beaucoup moins élevée que celle de **sucre** ou des « préparations alimentaires diverses ». Les aliments pour enfants constituent l'essentiel des exportations de l'activité (soit 83 % en 2010).

Les exportations d'**aliments homogénéisés et diététiques** sont fortement tournées vers les pays tiers : en 2010, seulement 34 % des exportations sont à destination de l'Union européenne, contre 76 % pour l'ensemble des « autres produits alimentaires ». Elles sont destinées notamment à l'Afrique du Nord (13 % de la valeur des exportations en

2010), l'Afrique sub-saharienne (12 %) et la Chine (10 %). Par ailleurs, la demande de la Chine augmente de manière très prononcée depuis le scandale du lait frelaté à la mélamine en 2008, passant de 3 millions d'euros au premier trimestre 2009 à 26 millions d'euros au troisième trimestre 2011.

Prix à l'exportation vers les pays tiers : des aliments pour enfants plus chers que vers l'Union européenne, mais des plats préparés moins valorisés



Source : DGDDI (Douanes) - Prix unitaire à l'exportation

Les **aliments homogénéisés et diététiques** exportés vers les pays tiers, sans doute de nature différente, sont 50 % plus chers que ceux exportés vers l'Union européenne. Les prix à l'exportation sont particulièrement élevés vers la Chine.

Le prix unitaire des plats préparés exportés vers les pays tiers est relativement bas

Les **plats préparés** participent aussi à l'excédent commercial des produits alimentaires de seconde transformation. Moins de la moitié des exportations de plats préparés est destinée à l'Union européenne ; l'Afrique sub-saharienne et le Moyen-Orient achètent beaucoup de plats préparés français peu chers. Les **plats préparés** exportés vers les pays tiers, et notamment l'Afrique sub-saharienne, sont en effet significativement moins chers que ceux à destination de l'Union européenne.

La France importe des **plats préparés** de l'Union européenne, et en particulier de l'Allemagne, de l'Italie (plats préparés à base de pâtes) et de la Belgique. Ces importations ont tendance à augmenter : elles passent de 102 000 tonnes en 2000 à 230 000 tonnes en 2010. Ces **plats préparés** sont sensiblement moins chers que les plats préparés exportés.

D'importantes importations de tablettes et barres de chocolat fourrées d'Allemagne

Les « cacao, chocolats et confiseries » font l'objet d'importants échanges avec l'Union européenne, essentiellement avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Belgique. Au troisième trimestre 2011, la valeur des exportations s'élève à 505 millions d'euros, soit 7 % des exportations de produits alimentaires, et celles des importations à 596 millions d'euros, soit 8 % des importations.

Les exportations françaises de « cacao, chocolats et confiseries » sont constituées de beurre de cacao essentiellement vers la Belgique, de « sucreries contenant du cacao », de pâte à tartiner vers la Belgique et le Royaume-Uni, et de tablettes et barres de chocolat non fourrées vers le Royaume-Uni et l'Allemagne.

La France importe essentiellement des barres et tablettes de chocolat fourrées et avec céréales, noix et autres fruits, du cacao et beurre de cacao et du chocolat en vrac, qui représentent respectivement 41 %, 23 % et 15 % de la valeur des importations de « cacao, chocolats et confiseries » en 2010. L'ensemble des confiseries pèse pour

14 % des importations en 2010. Les tablettes et barres de chocolat fourrées et avec céréales, noix et autres fruits proviennent majoritairement d'Allemagne, tandis que les importations de chocolat en vrac proviennent essentiellement de Belgique. Le cacao et le beurre de cacao sont importés d'Afrique, et plus précisément de Côte-d'Ivoire.

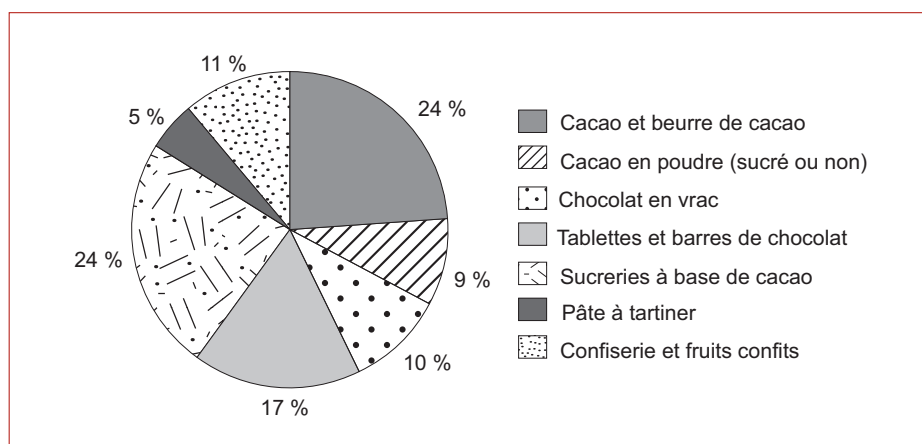
Café et thé transformés : un secteur fortement déficitaire

La balance commerciale des **café et thé transformés** est fortement déficitaire. La demande française et étran-

gère se porte essentiellement sur le café transformé (90 % des importations et 99 % des exportations en 2010). Les importations proviennent à 90 % de l'Union européenne, notamment de l'Allemagne, de la Belgique et du Royaume-Uni.

Le déficit commercial des **café et thé transformés** a tendance à s'accroître, passant de - 142 millions d'euros en 2000 à - 588 millions d'euros en 2010. Cette accentuation résulte d'une augmentation de la demande française combinée à une hausse des prix à l'importation.

« Cacao, chocolat et confiseries » : la France exporte surtout du beurre de cacao, des sucreries à base de cacao et des tablettes/barres de chocolat



Source : DGDDI (Douanes) - Part de la valeur des exportations du « cacao, chocolat et confiseries » en 2010

Sources

- L'activité des « autres produits alimentaires » correspondant à la division 10.8 de la nomenclature d'activité et de produit française (NAF révision 2 entrée en vigueur en janvier 2008) est composée de :
 - 10.81Z – Fabrication de sucre
 - 10.82Z – Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie
 - 10.83Z – Transformation du thé et du café
 - 10.84Z – Fabrication de condiments et assaisonnements
 - 10.85Z – Fabrication de plats préparés
 - 10.86Z – Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
 - 10.89Z – Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
- L'indice de production industrielle (Ipi) et l'indice de prix à la production (IPP) sont des indicateurs conjoncturels en base et référence 100 en 2005. Pour les IAA, l'Ipi est calculé par le SSP.
- Les statistiques du commerce extérieur sont élaborées par la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).
- L'enquête annuelle Prodcum mise en place dans le cadre du règlement européen PRODCOM (PRODUCTION COMMUNAUTAIRE) – règlement n° 3924 du 19 décembre 1991 – permet de disposer de données annuelles sur les quantités et les valeurs de la production commercialisée des industries agricoles et alimentaires pour l'ensemble des pays de l'Union européenne. Les productions de l'artisanat commercial de charcuterie et boulangerie-pâtisserie sont exclues. En France, ces enquêtes sont effectuées sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, soit directement, soit par des organismes professionnels. Sont interrogées les entreprises (exceptionnellement l'établissement) occupant au moins vingt salariés et qui fabriquent sur le territoire français, y compris les Dom, les produits retenus sur la liste PRODCOM. Toutefois, pour garantir une couverture de 90 % sur l'ensemble de la nomenclature à quatre chiffres de la nomenclature NACE imposée par le règlement, l'enquête doit, dans bien des cas, aller au-delà et inclure tous les producteurs quelle que soit la taille de l'entreprise.

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - IAA » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - IAA » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Viandes et boissons en tête », Agreste Primeur n° 267, octobre 2011
- « IAA : la conjoncture reste favorable au deuxième trimestre 2011 », Synthèses n° 2011/158, octobre 2011
- « IAA : une activité soutenue sur fond de hausse des prix », Synthèses n° 2011/156, juillet 2011
- « Les fabrications françaises de produits laitiers s'adaptent à la hausse de la demande européenne et mondiale », Synthèses n° 2011/155, juillet 2011
- « 2010 : la reprise de la demande mondiale soutient l'activité des IAA », Synthèses n° 2011/147, avril 2011
- « IAA : la reprise de l'activité ralentit au troisième trimestre 2010 », Synthèses n° 2011/139, janvier 2011
- « Boissons alcooliques distillées : reprise de la demande états-unienne et essor de la demande chinoise », Synthèses n° 2010/136, décembre 2010
- « Bonnes performances des IAA au deuxième trimestre 2010 », Synthèses n° 2010/127, octobre 2010
- « Industries agroalimentaires : la reprise de l'excédent commercial en 2010 est essentiellement due aux boissons », Synthèses n° 2010/125, septembre 2010

ORGANISMES

Agreste : données collectées et diffusées par le SSP
AGPB : Association générale des producteurs de blé et autres céréales
AGPM : Association générale des producteurs de maïs
BNIC : Bureau national interprofessionnel du cognac
CGB : Confédération générale des planteurs de betteraves
CIC : Conseil international des céréales
Cidef : Comité interprofessionnel de la dinde
Cifog : Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras
Cip : Comité interprofessionnel de la pintade
CNCA : Caisse nationale de crédit agricole
Cniel-Iri : Comité national interprofessionnel de l'économie laitière - Information resources Inc.
CNIPT : Comité interprofessionnel de la pomme de terre
CNPO : Comité national pour la promotion de l'œuf
Coceral : Comité du commerce des céréales, aliments du bétail, oléagineux, huile d'olive, huiles et graisses et agrofournitures de l'Union européenne
Coop de France
DGAL : Direction générale de l'alimentation
DGI : Direction générale des impôts
DGCCRF : Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DGDDI : Direction générale des douanes et droits indirects
DGPAAT : Direction générale des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires
DSV : Direction des services vétérinaires
Eurostat : office statistique des communautés européennes
FranceAgriMer : office national unique des produits de l'agriculture et de la mer depuis le 1^{er} avril 2009
FAO : Food and agriculture organisation
FOP : Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux
GIPT : Groupement interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre
GNIS : Groupement national interprofessionnel des semences et plants
Inra : Institut national de la recherche agronomique
Insee : Institut national de la statistique et des études économiques
Itavi : Institut technique de l'aviciculture
Matif : Marché à terme international de France
OCM : Organisation commune des marchés
Oilworld : independant forecasting service for oilseeds, oils and meals
OIS : Organisation mondiale du sucre
OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin
OP : Organisme de producteurs
RNM : Réseau des nouvelles des marchés
SSP : Service de la statistique et de la prospective
Snia : Syndicat national des industriels de la nutrition animale
SNFS : Société nationale des fabricants de sucre
Synalaf : Syndicat national des labels avicoles de France
UE : Union européenne (à 27 à partir de 2007)
Unctad : United nations conference on trade and development (Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement)
Unifa : Union des industries de la fertilisation
Unip : Union nationale interprofessionnelle de plantes riches en protéines
USDA : United States department of agriculture (homologue américain du Ministère de l'agriculture et de la pêche)
WASDE : Word agricultural supplies and demand estimates

ABRÉVIATIONS

AB : agriculture biologique
AOC : appellation d'origine contrôlée
AOP : appellation d'origine protégée
ACE : aides aux cultures énergétiques
BDNI : base de données nationales d'identification
BTP : bâtiment et travaux publics

Caf : coût, assurance, fret
Cib : consommation indigène brute
Cic : consommation indigène corrigée
CJO : corrigé des jours ouvrables
CPA : classification de produits associés aux activités
CPF : classification de produits française
CVJA : corrigé des variations journalières d'abattages
CVS : corrigé des variations saisonnières
Fab : franco à bord
Fob : free on board
Ica : Indice de chiffre d'affaires
IGP : indication géographique protégée
IAA : industries agroalimentaires
Ipa : indice de prix de l'alimentation animale
lpampa : indice des prix d'achat des moyens de production agricole
IPC : indice des prix à la consommation
Ipi : indice des prix industriels
IPP : indice de production industrielle
Ippap : indice des prix des produits agricoles à la production
IPVI : indice des prix de vente industriels
Isop : informations et suivi objectif des prairies
Min : marchés d'intérêt national
mm3, mm12 : moyenne mobile sur 3 mois, moyenne mobile sur 12 mois
NC : nomenclature combinée
Otex : orientation technico-économique des exploitations
Pac : poulet prêt à cuire
Pib : production indigène brute
Pic : production indigène contrôlée
ProdCom : production communautaire
SAA : statistique agricole annuelle
Sap : statistique annuelle provisoire
Smic : salaire minimum interprofessionnel de croissance
SRW : soft red winter
tec : tonne-équivalent-carcasse
teoc : tonne-équivalent-œuf-coquille
TIPP : taxe intérieure sur les produits pétroliers
TNO : tendance nationale officielle
VAIG : vins avec indication géographique
VCC : vins de consommation courante
VDQS : vins délimités de qualité supérieure
VQPRD : vins de qualité produits dans des régions délimitées
VSM : viande séparée mécaniquement

Pour en savoir plus

- Le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Les publications Agreste Conjoncture sont consultables dans la rubrique *Conjoncture*.

Les séries conjoncturelles sont disponibles dans l'espace *Données en ligne*.

- Le site de FranceAgriMer - Réseau des nouvelles des marchés : www.snm.agriculture.gouv.fr

Des séries de prix sont disponibles sur le site du RNM.

- Le Centre d'information et de documentation Agreste (CDIA) : agreste-info@agriculture.gouv.fr

Le CDIA est ouvert les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85.



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité
et de l'Aménagement du Territoire
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald

Rédacteur en chef : Christine Deroin

Composition : SSP Beauvais

Dépôt légal : À parution

ISSN : 1274-1086

© Agreste 2011

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr